

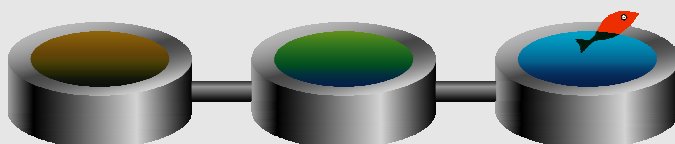
Rapport annuel



Prix & Qualité

service de l'assainissement collectif

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2016
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE

2017

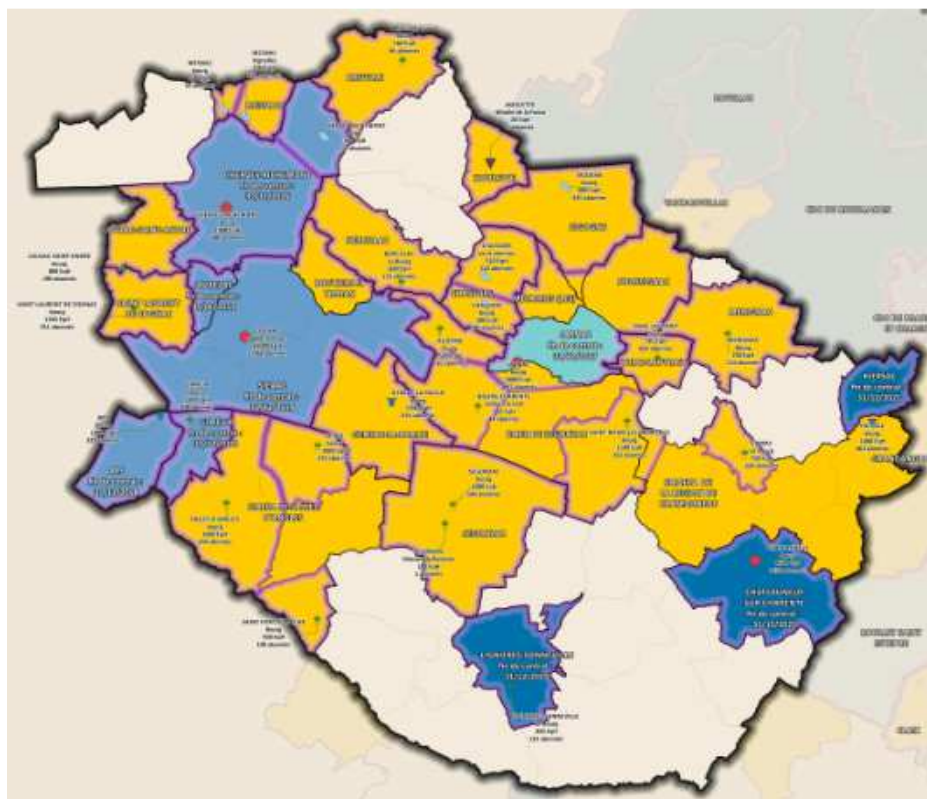
Sommaire

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC.....	4
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	4
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	5
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	5
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	6
■	CONVENTIONS DE TRANSFERT D'EFFLUENTS	7
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	7
■	VOLUMES FACTURES	8
■	CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE	10
■	OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
■	GLOSSAIRE	29
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	30
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	30
■	PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	30
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF -ARS.....	31
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – BOUTIERS ST TROJAN.....	32
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BREVILLE.....	33
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF -CHASSORS	34
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF –CHATEAUNEUF SUR CHARENTE.....	35
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – CHERVES RICHEMONT.....	36
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - FOUSSIGNAC	37
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – GENSAC LA PALLUE	38
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - GIMEUX	39
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - HIRSAC	40
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - JARNAC	41
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – LES METAIRIES	42
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – LIGNIERES SONNEVILLE	43
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – LOUZAC ST ANDRE	44
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - MERIGNAC	45
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - MESNAC.....	46
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - NERCILLAC	47
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT – ST LAURENT DE COGNAC.....	48
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - SEGONZAC	49
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – « SALLES D'ANGLES »	50
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Ex SIEAAC.....	51
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - SIGOGNE	52
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF BOURG CHARENTE - JULIENNE - GONDEVILLE - MAINXE	53
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ST MEME LES CARRIERES	54
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF –TRIAC LAUTRAIT.....	55
■	RECETTES D'EXPLOITATION	57
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	59
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	59
■	CONFORMITE DE LA COLLECTE	61
■	CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION	61
■	CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION.....	62
■	CONFORMITE DE L'EVACUATION DES BOUES POUR LE SIEAAC	62
■	TAUX DE DEBORDEMENTS DANS LES LOCAUX DES USAGERS POUR LE SIEAAC	62
■	NOMBRE DE POINTS DU RESEAU DE COLLECTE NECESSITANT DES INTERVENTIONS FREQUENTES DE CURAGE POUR LE SIEAAC	63
■	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX POUR LE SIEAAC	63
■	INDICE DE CONNAISSANCE DES REJETS AU MILIEU NATUREL PAR LES RESEAUX DE COLLECTE DES EAUX USEES POUR LE SIEAAC	63
■	TAUX D'IMPAYES POUR LE SIEAAC.....	64

■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	65
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	65
■	ETAT DE LA DETTE	66
■	AMORTISSEMENTS REALISES	66
■	ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE	67
■	AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE POUR LE SIEAAC	67
■	PRIX GLOBAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	68
■	PRIX GLOBAL : ARS	70
■	PRIX GLOBAL : BOUTIERS ST TROJAN	71
■	PRIX GLOBAL : BREVILLE	72
■	PRIX GLOBAL : CHASSORS.....	73
■	PRIX GLOBAL : CHATEAUNEUF SUR CHARENTE	74
■	PRIX GLOBAL : CHERVES-RICHEMONT	75
■	PRIX GLOBAL : FOUSSIGNAC	76
■	PRIX GLOBAL : GENSAC-LA-PALLUE	77
■	PRIX GLOBAL : GIMEUX	78
■	PRIX GLOBAL : HIRSAC	79
■	PRIX GLOBAL : JARNAC.....	80
■	PRIX GLOBAL : JARNAC.....	81
■	PRIX GLOBAL : METAIRIES (LES)	82
■	PRIX GLOBAL : LIGNIERES-SONNEVILLE.....	83
■	PRIX GLOBAL : LOUZAC-SAINT-ANDRE	84
■	PRIX GLOBAL : MERIGNAC	85
■	PRIX GLOBAL : MESNAC.....	86
■	PRIX GLOBAL : NERCILLAC	87
■	PRIX GLOBAL : SAINT LAURENT DE COGNAC	88
■	PRIX GLOBAL : SEGONZAC	89
■	PRIX GLOBAL : GENTE, SALLES D'ANGLES, ST FORT SUR LE NE	90
■	PRIX GLOBAL : CHATEAUBERNARD, COGNAC, SAINT BRICE	91
■	PRIX GLOBAL : JAVREZAC	92
■	PRIX GLOBAL : MERPINS	93
■	PRIX GLOBAL : SIGOGNE.....	94
■	PRIX GLOBAL : BOURG-CHARENTE, JULIENNE, GONDEVILLE, MAINXE.....	95
■	PRIX GLOBAL : SAINT MEME LES CARRIERES	96
■	PRIX GLOBAL : TRIAC-LAUTRAIT	97

■ Caractérisation technique du service public de l'assainissement collectif

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE



Le présent rapport fait une synthèse des données de l'ensemble des services.

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

Territoire	Nombre d'habitants desservis
Ars	693
Boutiers St Trojan	1 462
Bréville	167
Chassors	NC
Châteauneuf su Charente	3 495
Cherves-Richemont	1 336
Foussignac	570
Gensac la Pallue	1 460
Gimeux	692
Hiersac	NC
Jarnac	NC
Javrezac	485
Les Métairies	720
Lignières Sonneville	626
Louzac St André	520
Mérignac	330
Mesnac	375
Nercillac	500
Segonzac	NC
SIEAAC	23 530
SIAEPA de Salles d'Angles	1 998
Sigogne	770
SMER de Segonzac	NC
Saint Laurent de Cognac	750
Triac Lautrait	491
Global	40 970

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

- *Services en Affermage :*

Service	Délégataire	Durée du contrat	Date de fin de contrat
Ars	VEOLIA	12 ans	31/12/2018
Châteauneuf sur Charente	SAUR	12 ans	31/12/2025
Cherves-Richemont	VEOLIA	10 ans	31/12/2026
Gimeux	VEOLIA	12 ans + 1	31/12/2018
Hiersac	SAUR	6 ans	31/12/2021
Jarnac	AGUR	12 ans	31/12/2027
Javrezac	VEOLIA	Fusionné avec SIEAAC à compter du 1 ^{er} juillet 2017	30/06/2017

Lignières Sonnevile	SAUR	12 ans	31/8/2024
SIEAAC	VEOLIA	12 ans	31/12/2019

- *Services en Régie*

- Boutiers St trojan
- Bréville
- Chassors
- Foussignac
- Gensac la Pallue
- Les Métairies
- Louzac St André
- Mérignac
- Mesnac
- Nercillac
- Segonzac
- SIAEPA Salle d'Angles
- Sigogne
- SMER de Segonzac
- St Laurent de Cognac
- Triac Lautrait

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

- *Contrats d'affermage*

Les prestations confiées aux sociétés AGUR, SAUR et VEOLIA sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	assainissement collecte
Entretien	des branchements, des clôtures, des collecteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, des postes de relèvement, des stations d'épuration
Renouvellement	des collecteurs <6m, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	curage hydrodynamique, traitement des boues

La collectivité prend en charge :

Renouvellement	des clôtures, des collecteurs, des postes de relèvement, des stations d'épuration
-----------------------	---

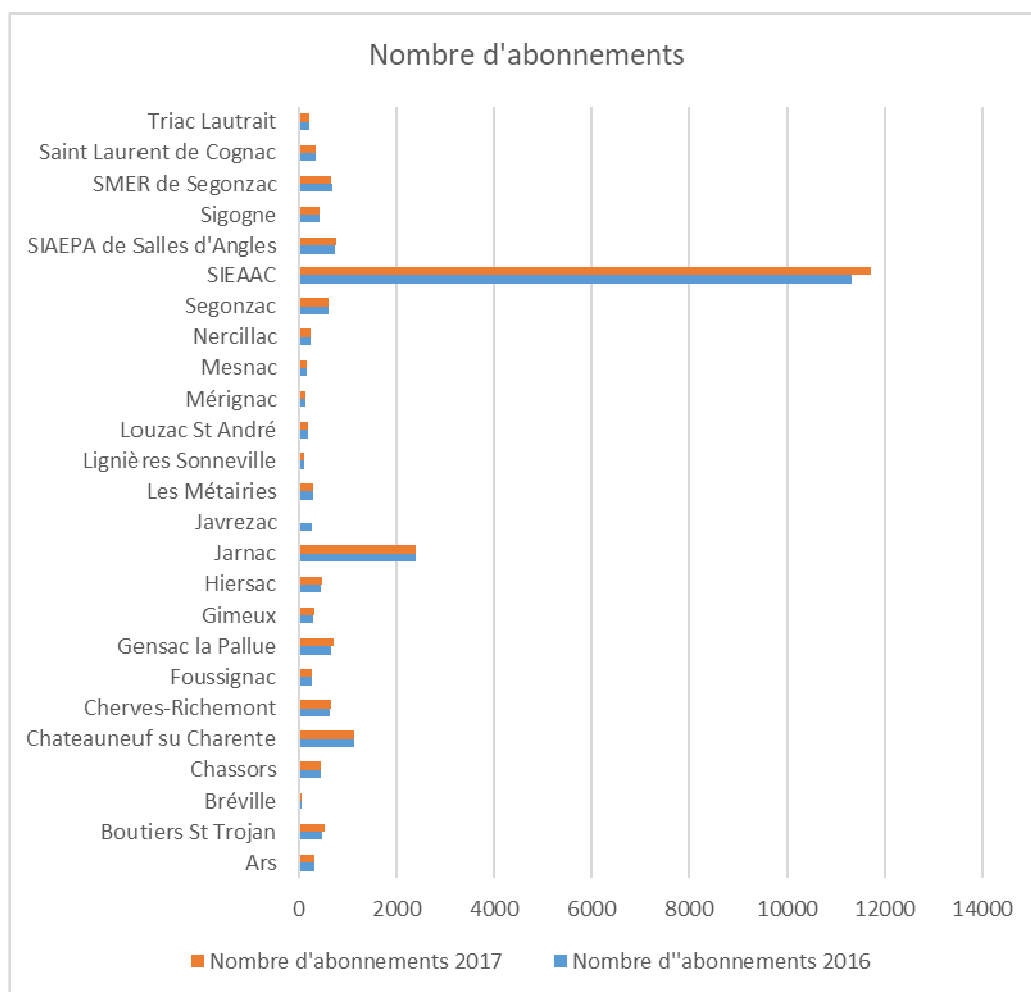
■ CONVENTIONS DE TRANSFERT D'EFFLUENTS

Service	Lien contractuel	Sens	Caractéristique	Cocontractant	Date d'effet	Durée
SIEAAC	Convention	Import	Permanent	JAVREZAC		
SIEAAC	Convention	Import	Permanent	BOUTIERS ST TROJAN		
Foussignac	Convention	Export/Tr aitement effluent	Permanent	JARNAC	01/01/2003	20 ans
Jarnac	Convention	Import/trai tement des effluents	Permanent	SMER DE SEGONZAC (Rejet eaux usées de Graves St Amant dans le réseau du SMER et traitement à la station de St Même)		
Jarnac	Convention	Import/trai tement des effluents	Permanent	SMER DE SEGONZAC – Bourg Charente		
Jarnac	Convention	Import/trai tement des effluents	Permanent	LES METAIRIES	01/01/2003	20 ans
SMER DE SEGONZAC	Convention	Import	Permanent	SMAEPA DE LA REGION DE CHATEAUNEUF	13/01/2012	12 ans

■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Territoire	Nombre d'abonnements 2016	Nombre d'abonnements 2017	Variation
Ars	320	319	-0,31%
Boutiers St Trojan	494	538	8,18%
Bréville	66	66	0,00%
Chassors	449	450	0,22%
Chateauneuf su Charente	1142	1126	-1,42%
Cherves-Richemont	643	656	1,98%
Foussignac	273	276	1,09%
Gensac la Pallue	676	721	6,24%
Gimeux	310	325	4,62%
Hiersac	464	489	5,11%
Jarnac	2393	2393	0,00%
Javrezac	269		
Les Métauries	299	300	0,33%
Lignières Sonnevile	120	119	-0,84%
Louzac St André	189	190	0,53%
Mérignac	135	135	0,00%
Mesnac	153	155	1,29%
Nercillac	243	245	0,82%
Segonzac	602	619	2,75%
SIEAAC	11330	11720	3,33%
SIAEPA de Salles d'Angles	751	758	0,92%
Sigogne	419	420	0,24%

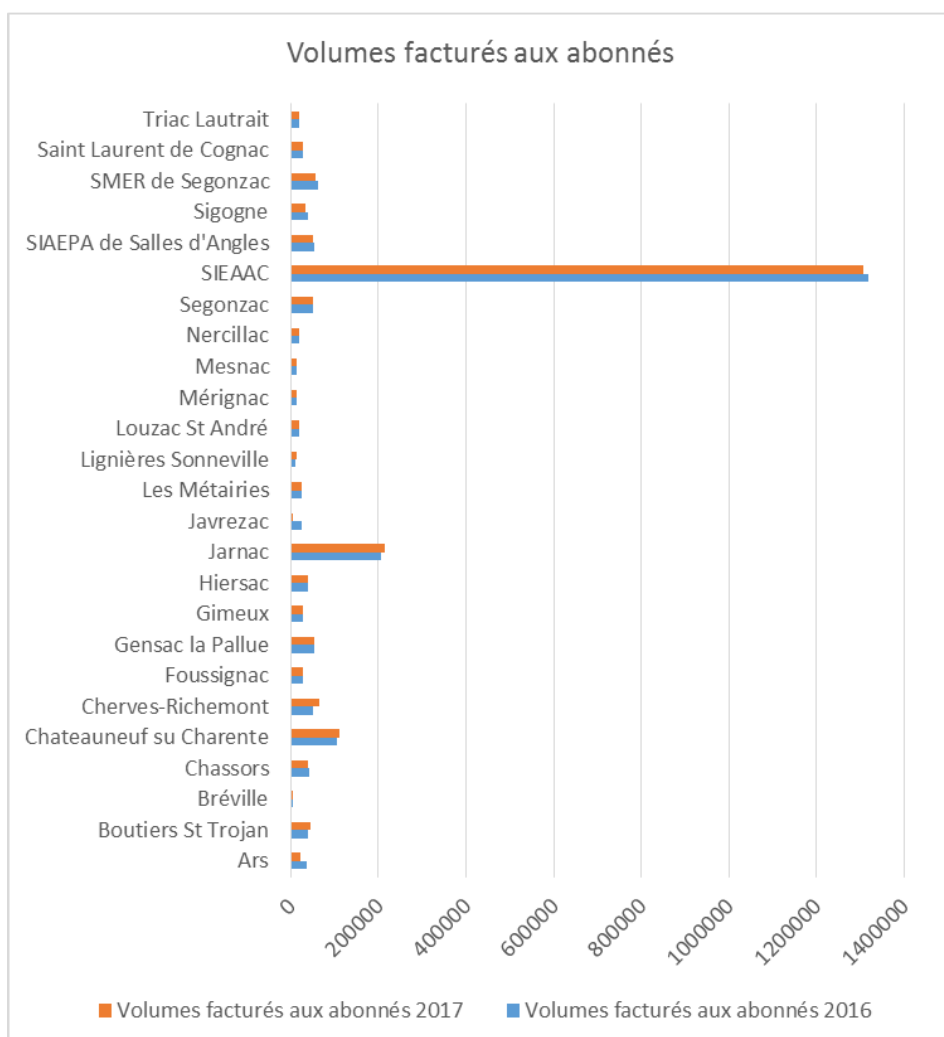
SMER de Segonzac	678	659	-2,88%
Saint Laurent de Cognac	351	351	0,00%
Triac Lautrait	212	215	1,40%
Global	22 981	23 245	1,14%



■ VOLUMES FACTURES

Territoire	Volumes facturés aux abonnés 2016	Volumes facturés aux abonnés 2017	Variation
Ars	36916	21004	-43,10%
Boutiers St Trojan	39185	44441	13,41%
Bréville	5058	3226	-36,22%
Chassors	41643	40077	-3,76%
Chateaufort su Charente	106471	110478	3,76%
Cherves-Richemont	49657	65346	31,59%
Foussignac	27802	27988	0,67%
Gensac la Pallue	54837	54830	-0,01%
Gimeux	26452	26190	-0,99%

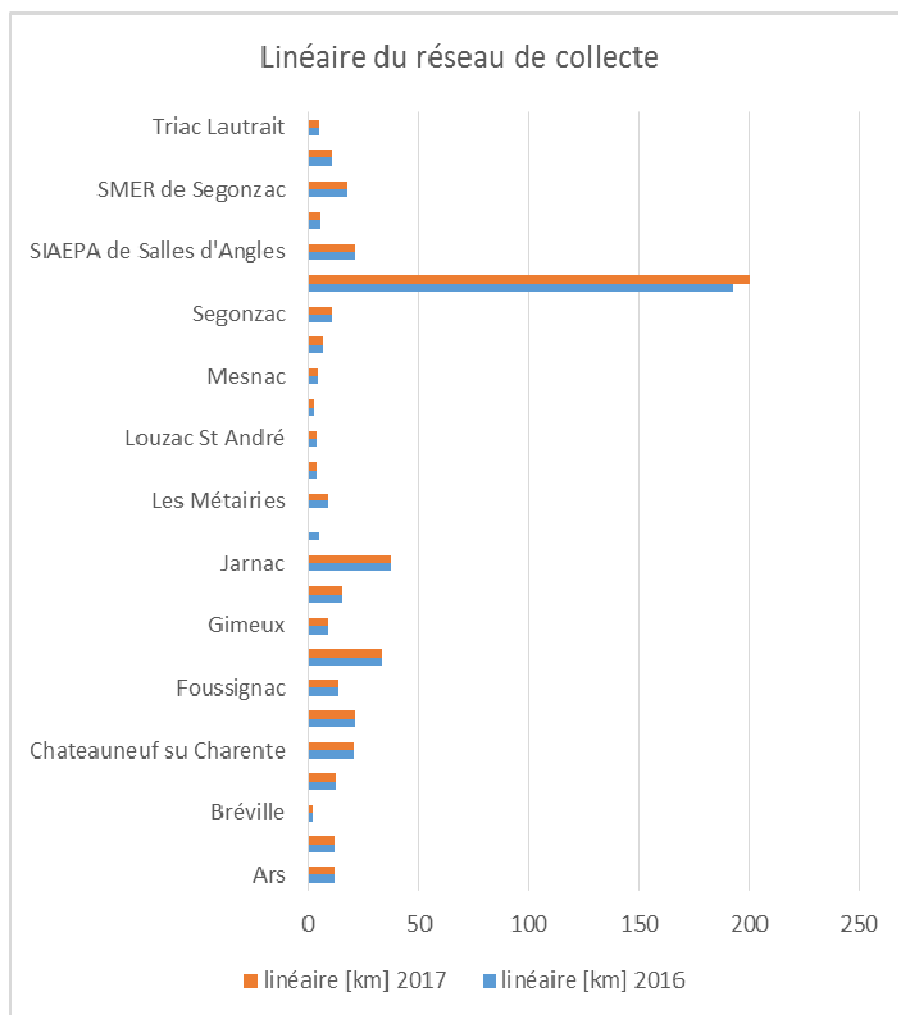
Hiersac	38355	37915	-1,15%
Jarnac	206930	214138	3,48%
Javrezac	23864	5703	-76,10%
Les Métairies	24815	24081	-2,96%
Lignières Sonnevill	10170	13019	28,01%
Louzac St André	18932	18950	0,10%
Mérignac	13660	14434	5,67%
Mesnac	13085	13360	2,10%
Nercillac	18779	18850	0,38%
Segonzac	50159	50159	0,00%
SIEAAC	1319273	1307141	-0,92%
SIAEPA de Salles d'Angles	54747	51848	-5,30%
Sigogne	40177	33336	-17,03%
SMER de Segonzac	62502	56255	-9,99%
Saint Laurent de Cognac	27845	27850	0,02%
Triac Lautrait	18790	19060	1,44%
Global	2 330 104	2 299 679	-1,31%



■ CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE

- *Linéaire de canalisations de collecte des eaux usées*

Territoire	linéaire [km] 2016	linéaire [km] 2017	Variation
Ars	11,883	11,883	0,00%
Boutiers St Trojan	12	12	0,00%
Bréville	2	2	0,00%
Chassors	13	13	0,00%
Chateauneuf su Charente	20,27	20,25	-0,10%
Cherves-Richemont	20,852	20,852	0,00%
Foussignac	13,66	13,66	0,00%
Gensac la Pallue	34	34	0,00%
Gimeux	9,24	9,24	0,00%
Hiersac	15,644	15,63	-0,09%
Jarnac	37,267	37,573	0,81%
Javrezac	4,928		
Les Métairies	9,2	9,2	0,00%
Lignières Sonnevile	3,647	3,807	4,20%
Louzac St André	4	4	0,00%
Mérignac	2,665	2,665	0,00%
Mesnac	4,4	4,4	0,00%
Nercillac	6,5	6,5	0,00%
Segonzac	11	11	0,00%
SIEAAC	192,48	200,554	4,03%
SIAEPA de Salles d'Angles	20,865	20,865	0,00%
Sigogne	5,6	5,6	0,00%
SMER de Segonzac	17,35	17,35	0,00%
Saint Laurent de Cognac	10,845	10,845	0,00%
Triac Lautrait	4,98	4,98	0,00%
Global	488,28	491,85	0,73%



■ OUVRAGES D'ÉPURATION DES EAUX USEES

Ars

- Station d'épuration communale

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par filtre planté

Commune d'implantation : ARS

Lieu-dit : Chez Mersaud

Capacité nominale : 1 300 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	Débit
Capacité	78 kg/j	156 kg/j	244 m³/j

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	2	35	et	60
DCO	2	200		60
MES	2			50

- Déclaration

Milieu récepteur du rejet : Le Né

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)
DBO5	2	40
DCO	2	125
MES	2	150

Bréville

- Station d'épuration "Le Bourg"

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par filtre planté

Commune d'implantation : BREVILLE

Lieu-dit : LE BOURG

Capacité nominale : 160 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	9,6 kg/j	17 m³/j

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5		35	ou	60
DCO		200		60
MES				50

- Autorisation du 14/01/2004

Milieu récepteur du rejet : Fossé puis Soloire

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)
DBO5	1	25
DCO	1	90
MES	1	35
NKj	1	30
Pt	1	12

Chassors

- Station d'épuration "LE BOURG"

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par lagunage naturel

Commune d'implantation : CHASSORS

Capacité nominale : 300 Equivalent habitant

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	0,5	35	ou	60
DCO	0,5	200		60
MES	0,5			50

- Déclaration du 10/11/1989

Milieu récepteur du rejet : La Soloire

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)
DBO5	1	40
DCO	1	120
MES	1	120
NKj	1	
NGL	1	

- Station d'épuration "LES 6 CHEMINS"

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par lagunage naturel

Commune d'implantation : CHASSORS

Capacité nominale : 520 Equivalent habitant

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	1	35	ou	60
DCO	1	200		60
MES	1			50

- Autorisation du 13/03/1981

Milieu récepteur du rejet : La Soloire

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)
DBO5	1	40
DCO	1	120
MES	1	100

Châteauneuf sur Charente.

- Station d'épuration communale

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées
Commune d'implantation : CHATEAUNEUF SUR CHARENTE
Lieu-dit : Champs des Girards
Capacité nominale : 4 700 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	Pt	Débit
Capacité	282 kg/j	564 kg/j	423 kg/j	71 kg/j	19 kg/j	850 m³/j

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	12	25	ou	80
DCO	12	125		75
MES	12	35		90
NKj	4			
NGL	4			
Pt	4			

- Déclaration du 05/10/2011

Milieu récepteur du rejet : La Charente

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Val Rééhibitoire (mg/l)
DBO5	12	25	ou	93	et	50
DCO	12	90	ou	87	et	250
MES	12	30	ou	95	et	85
NKj	4	10				
NGL	4	15				
Pt	4	2				

Cherves Richemont

- Station d'épuration "QUARTIER ORLUT"

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par lagunage naturel

Commune d'implantation : CHERVES-RICHEMONT

Capacité nominale : 300 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	16 kg/j	45 m³/j

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	0,5	35	ou	60
DCO	0,5	200		60
MES	0,5			50

Milieu récepteur du rejet : Le Fossé du Roi

- Station d'épuration "LE BOURG"

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées

Commune d'implantation : CHERVES-RICHEMONT

Capacité nominale : 1 000 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	MES	Débit
Capacité	54 kg/j	70 kg/j	150 m ³ /j

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	2	35	ou	60
DCO	2	200		60
MES	2			50

Milieu récepteur du rejet : L' Antenne

Gensac La Pallue

- Station d'épuration communale

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par filtre planté

Commune d'implantation : GENSAC-LA-PALLUE

Capacité nominale : 1 700 Equivalent habitant

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	2	35	ou	60
DCO	2	200		60
MES	2			50

- Autorisation du 11/08/1981

Milieu récepteur du rejet : Ru de Gensac

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)
DBO5	2	40
DCO	2	120
MES	2	100
NKj	2	
NGL	2	
Pt	2	

Gimeux

- Station d'épuration communale

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par filtre planté

Commune d'implantation : GIMEUX

Capacité nominale : 1 300 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	Pt	Débit
Capacité	78 kg/j	156 kg/j	117 kg/j	19,5 kg/j	5 kg/j	195 m³/j

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	2	35	ou	60
DCO	2	200		60
MES	2			50

- Autorisation du 14/09/2005

Milieu récepteur du rejet : Période estivale : infiltration (noues arborées (saules + aulnes)

Période hivernale : Biau de l'Anglade

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)
DBO5	2	25
DCO	2	125
MES	2	35
NKj	2	20

Hiersac

- Station d'épuration communale

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par lit bactérien à ruissellement

Commune d'implantation : CHAMPMILLON

Lieu-dit : Le Chambourg

Capacité nominale : 1 000 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	60 kg/j	150 m³/j

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	1	35	et	60
DCO	1	200		60
MES	1			50

- Déclaration du 02/11/1979
Milieu récepteur du rejet : Infiltration

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)
DBO5	2	30
DCO	2	90
MES	2	
NKj		40

Jarnac

- Station d'épuration communale

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées
Commune d'implantation : JARNAC
Lieu-dit : Les Grandes Maisons
Capacité nominale : 9 000 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	NKj	Débit
Capacité	540 kg/j	1000 kg/j	120 kg/j	800 m³/j

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	12	25	ou	80
DCO	12	125	ou	75
MES	12	35	ou	90
NKj	4	15		
Pt	4	2		

- Déclaration du 08/03/2010
Milieu récepteur du rejet : La Charente

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réhibitoire (mg/l)
DBO5	12	25	ou	91	et		50
DCO	12	90	ou	82	et		250
MES	12	30	ou	93	et		85
NKj	4						
NGL	4	15			et		20
Pt	4	2					

Lignières Sonneville

- Station d'épuration "Le Bourg"

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par filtre planté

Commune d'implantation : LIGNIERES-SONNEVILLE

Lieu-dit : LE BOURG

Capacité nominale : 300 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	Pt	Débit
Capacité	18 kg/j	36 kg/j	27 kg/j	4,5 kg/j	0,6 kg/j	135 m³/j

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	0,5	35	ou	60
DCO	0,5	200		60
MES	0,5			50

- Déclaration du 27/02/2015

Milieu récepteur du rejet : Rejet mixte : Infiltration du 01/07 au 31/10 ; rejet dans le Collinaud du 01/11 au 30/06

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)
DBO5	1	25
DCO	1	90
MES	1	30
NKj	1	20
NGL	1	
Pt	1	

Louzac Saint André

- Station d'épuration communale

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par filtre planté

Commune d'implantation : LOUZAC-SAINT-ANDRE

Lieu-dit : LE BOURG (rehabilité)

Capacité nominale : 800 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	Pt	Débit
Capacité	48 kg/j	96 kg/j	72 kg/j	12 kg/j	3,2 kg/j	120 m³/j

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	1	35	ou	60
DCO	1	200		60
MES	1			50

- Déclaration du 01/12/2011

Milieu récepteur du rejet : noues enherbées

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)
DBO5	1	25
DCO	1	90
MES	1	30
NKj	1	20
NGL	1	
Pt	1	

Mérignac

- Station d'épuration communale

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par filtre à sable

Commune d'implantation : MERIGNAC

Capacité nominale : 300 Equivalent habitant

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	0,5	35	ou	60
DCO	0,5	200		60
MES	0,5			50

- Déclaration du 10/06/2016

Milieu récepteur du rejet : La Guirlande

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)
DBO5	2	35
DCO	2	125
MES	2	30
NKj	2	20
NGL	2	
Pt	2	

Mesnac

- Station d'épuration "LE BOURG"

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par lagunage naturel
Commune d'implantation : MESNAC
Capacité nominale : 100 Equivalent habitant

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5		35		60
DCO		200		60
MES				50

- Autorisation du 15/07/1988

Milieu récepteur du rejet : Le Fossé du Roi puis la Chazotte (BV de l'Antenne)

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)
DBO5	1	40
DCO	1	120
MES	1	150
NKj	1	50
NGL	1	
Pt	1	

• *Station d'épuration "VIGNOLLES"*

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par lagunage naturel
Commune d'implantation : MESNAC
Lieu-dit : Vignolles
Capacité nominale : 200 Equivalent habitant

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5		35		60
DCO		200		60
MES				50

- Déclaration du 20/10/1993

Milieu récepteur du rejet : L'Antenne

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)
DBO5	1	40
DCO	1	120
MES	1	120

Nercillac

- Station d'épuration communale (Nercillac)

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par filtre planté

Commune d'implantation : NERCILLAC

Capacité nominale : 600 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	Pt
Capacité	36 kg/j	72 kg/j	54 kg/j	9 kg/j	2,4 kg/j

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	1	35	ou	60
DCO	1	200		60
MES	1			50

- Déclaration du 21/02/2013

Milieu récepteur du rejet : Infiltration

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)
DBO5	1	25
DCO	1	90
MES	1	30
NKj	1	20
NGL	1	
Pt	1	

Segonzac

- Station d'épuration - Le Bourg

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par filtre planté

Commune d'implantation : SEGONZAC

Lieu-dit : LE BOURG - NOUVELLE

Capacité nominale : 1 600 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	Débit
Capacité	208 m³/j

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	2	35		60
DCO	2	200		60
MES	2			50
NKj	2			

- Déclaration du 11/10/2013

Milieu récepteur du rejet : Infiltration

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)
DBO5	2	25
DCO	2	90
MES	2	30
NKj	2	20
NGL	2	
Pt	2	

- Station d'épuration - maison de retraite

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par filtre planté

Commune d'implantation : SEGONZAC

Capacité nominale : 180 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	Débit
Capacité	33,7 m³/j

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5		35	ou	60
DCO		200		60
MES				50

- du 07/02/2008

Milieu récepteur du rejet : massif filtrant

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)
DBO5	1	25
DCO	1	125
MES	1	30
NKj	1	20

SIEAAC

- Station d'épuration "COGNAC-FAUBOURG ST MARTIN"

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées

Commune d'implantation : COGNAC

Capacité nominale : 35 000 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	NKj	Pt	Débit
Capacité	2100 kg/j	4200 kg/j	460 kg/j	300 kg/j	6300 m³/j

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	24	25	ou	80
DCO	52	125		75
MES	52	35		90
NKj	12			
NGL	12			
Pt	12			

Milieu récepteur du rejet : La Charente

Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]

	2015	2016	Variation
Tonnage de boues produites (chaulées) en tonnes de matière sèche	869,3	722	-16,94 %

SIAEPA de Salles d'Angles

- Station d'épuration de GENTE

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par filtre planté

Commune d'implantation : GENTE

Capacité nominale : 1 000 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	Pt	Débit
Capacité	60 kg/j	120 kg/j	90 kg/j	15 kg/j	4 kg/j	150 m³/j

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	1	35	ou	60
DCO	1	200		60
MES	1			50

- Déclaration du 04/10/2006

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou
DBO5	2	25	
DCO	2	90	
MES	2	30	
NKj	2	20	

- Station d'épuration de ST FORT SUR LE NE

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par filtre planté

Commune d'implantation : SAINT FORT SUR LE NE

Lieu-dit : LE BOURG

Capacité nominale : 450 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	27 kg/j	68 m³/j

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	0,5	35	ou	60
DCO	0,5	200		60
MES	0,5			50

- Déclaration du 13/03/2014

Milieu récepteur du rejet : infiltration puis Ru de la Fond

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou
DBO5	1	25	
DCO	1	125	
MES	1	30	
NKj	1	20	
NGL	1		
Pt	1		

- Station d'épuration de SALLES D'ANGLES

Traitement des effluents

Rapport annuel

EXERCICE

2017

Type de station : Traitement biologique par filtre planté
Commune d'implantation : SALLES D'ANGLES
Capacité nominale : 1 000 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	60 kg/j	150 m³/j

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	1	35	ou	60
DCO	1	200		60
MES	1			50

- Déclaration du 19/12/2007
Milieu récepteur du rejet : Fossé

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou
DBO5	2	25	
DCO	2	90	
MES	2	30	
NKj	2	20	
NGL	2		
Pt	2		

Sigogne

- Station d'épuration communale

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par lagunage naturel
Commune d'implantation : SIGOGNE
Capacité nominale : 800 Equivalent habitant

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	1	35	ou	60
DCO	1	200		60
MES	1			50

- Autorisation du 07/07/1982
Milieu récepteur du rejet : Fossé puis Le Tourtrat

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)
DBO5	1	100
DCO	1	120
MES	1	40

SMER de Segonzac

- Station d'épuration "VEILLARD LE TARD"

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par filtre planté

Commune d'implantation : BOURG-CHARENTE

Lieu-dit : VEILLARD LE TARD

Capacité nominale : 160 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	Débit
Capacité	24 m³/j

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5		35	ou	60
DCO		200		60
MES				50

- Déclaration du 06/09/2013

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)
DBO5	0,5	25
DCO	0,5	90
MES	0,5	30
NKj	0,5	25

- Station d'épuration " JULIENNE "

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par filtre planté

Commune d'implantation : JULIENNE

Capacité nominale : 520 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	Débit
Capacité	25 kg/j	125 kg/j	30 kg/j	20 kg/j	78 m³/j

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	1	35	ou	60
DCO	1	200		60
MES	1			50

- Déclaration du 14/02/2007
Milieu récepteur du rejet : Fossé puis "Le Muellon"

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)
DBO5	1	25
DCO	1	125
MES	1	30
NKj	1	20
NGL	1	
Pt	1	

- Station d'épuration " ST MEME LES CARRIERES"

Traitement des effluents
Type de station : Traitement biologique par filtre planté
Commune d'implantation : SAINT MEME LES CARRIERES
Lieu-dit : Moque Panier
Capacité nominale : 1 100 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NGL	Pt	Débit
Capacité	66 kg/j	132 kg/j	99 kg/j	16,5 kg/j	4,4 kg/j	165 m³/j

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	2	35	ou	60
DCO	2	200		60
MES	2			50

- Déclaration du 09/12/2002

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)
DBO5	2	25
DCO	2	90
MES	2	30
NKj	2	10

Saint Laurent de Cognac

- Station d'épuration "Moulin de St Laurent"

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par filtre planté
Commune d'implantation : SAINT LAURENT DE COGNAC
Lieu-dit : LE MOULIN DE ST LAURENT
Capacité nominale : 1 160 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	70 kg/j	174 m³/j

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	2	35	ou	60
DCO	2	200		60
MES	2			50

- Déclaration du 20/06/2007

Milieu récepteur du rejet : noue enherbée puis Ru de St Laurent

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)
DBO5	2	25
DCO	2	90
MES	2	30
NKj	2	20

Triac Lautrait

- Station d'épuration communale

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par filtre planté
Commune d'implantation : TRIAC-LAUTRAIT
Capacité nominale : 720 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	Pt	Débit
Capacité	43 kg/j	86 kg/j	65 kg/j	6 kg/j	1,6 kg/j	108 m³/j

Prescriptions de rejet

- Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	1	35	ou	60
DCO	1	200		60
MES	1			50

- Déclaration du 08/03/2010
Milieu récepteur du rejet : La Charente

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)
DBO5	2	25
DCO	2	90
MES	2	30
NKj	2	20
NGL	2	
Pt	2	

■ GLOSSAIRE

Equivalent habitant : rejet de 60 grammes de DBO5 par jour.

DBO5 : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours.

DCO : Demande chimique en oxygène.

MES : Matières en suspension.

NKj : Azote Kjeldhal.

NGL : Azote global.

Pt : Phosphore total.

TMS : tonne de matière sèche

■ Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

• *Part Collectivité*

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

La délibération qui a fixé les tarifs en vigueur est la suivante :

Date de la délibération	Collectivité	Objet
21/12/2017	Grand Cognac - Régie	Tarifs de la part collectivité à compter du 1 ^{er} janvier 2018

• *Part délégataire*

Les parts délégataire sont fixées contractuellement et actualisées annuellement au 1^{er} janvier.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

• *Assujettissement à la TVA*

Le service est assujetti à la TVA

■ PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

• *Redevance de modernisation des réseaux de collecte*

La redevance de modernisation des réseaux de collecte est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,2450	0,2500

■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF -Ars

• Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	31,68	32,32	+2,02 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,571	0,583	+2,10 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	86,90	71,384	-17,86 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,65	0,7598	+16,89 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,245	0,25	+2,04 %
	TVA	10,0 %	10,0 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	100,20	102,28	+2,08 %
Collectivité	164,90	162,56	-1,42 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40	30,00	+2,04 %
TVA	29,45	29,48	+0,10 %
Total [€ TTC]	323,95	324,32	+0,11 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
-0,10 %

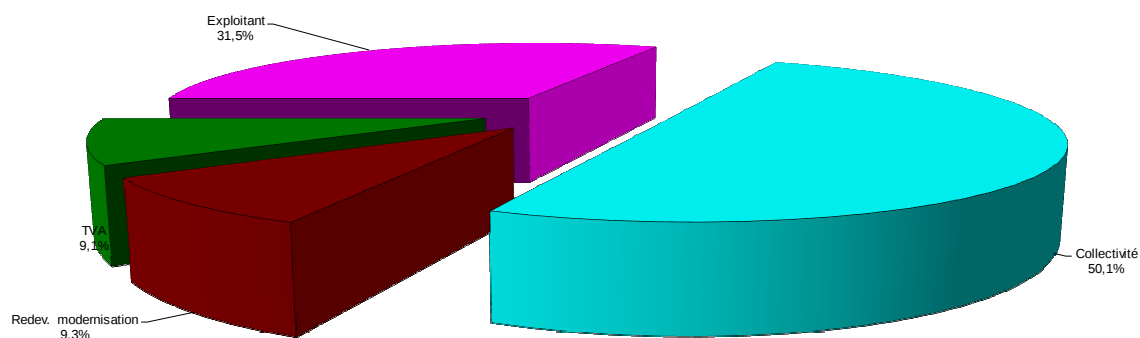
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,70 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0027 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Boutiers St Trojan

• Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	142,00	121,80	-14,23 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,65	1,674	+1,45 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,245	0,25	+2,04 %
	TVA	0,0 %	10,0 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

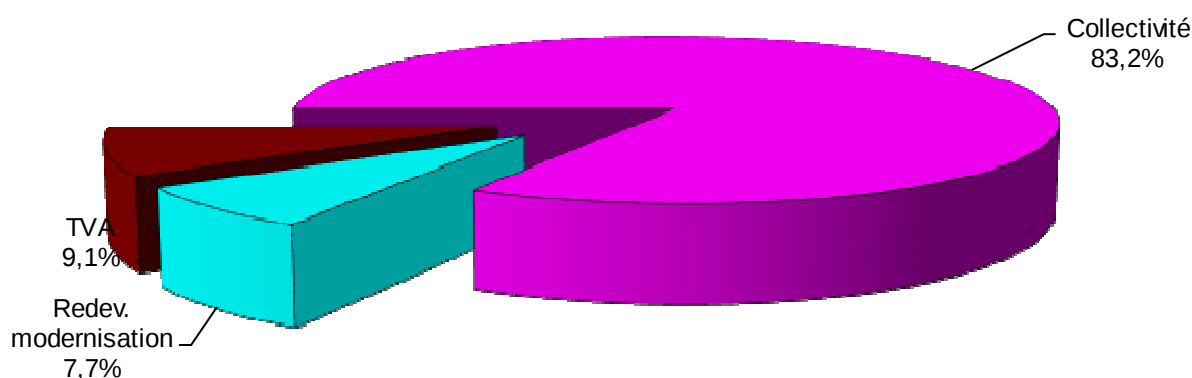
• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Collectivité	340,00	322,68	-5,09 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40	30,00	+2,04 %
TVA	0,00	35,27	
Total [€ TTC]	369,40	387,95	+5,02 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
-5,09 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 3,23 €/m³
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ : 0,0032 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - Bréville

Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	65,00	60,20	-7,38 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,25	1,354	+8,32 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,245	0,25	+2,04 %
	TVA	0,0 %	10,0 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Collectivité	215,00	222,68	+3,57 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40	30,00	+2,04 %
TVA	0,00	25,27	
Total [€ TTC]	244,40	277,95	+13,73 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
+3,57 %

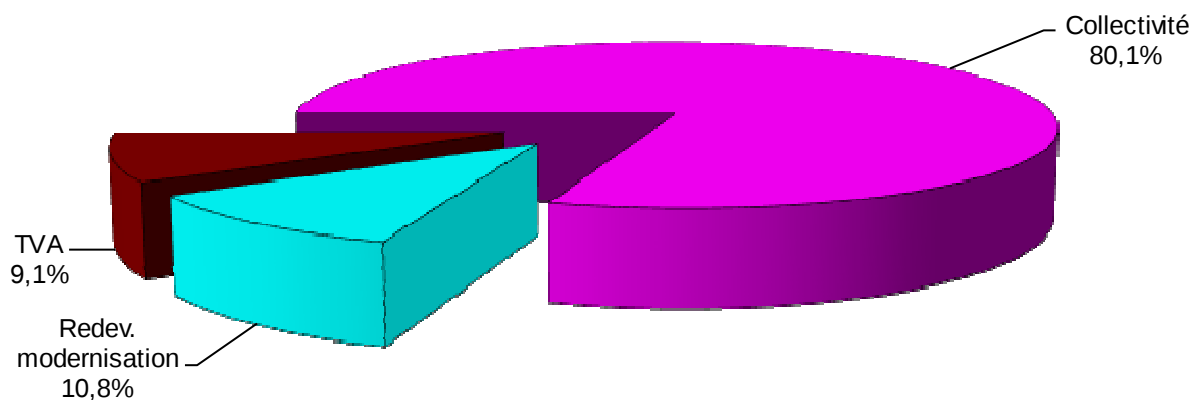
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,32 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0023 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF -Chassors

• Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	75,00	68,20	-9,07 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,00	1,154	+15,40 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,245	0,25	+2,04 %
	TVA	0,0 %	10,0 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

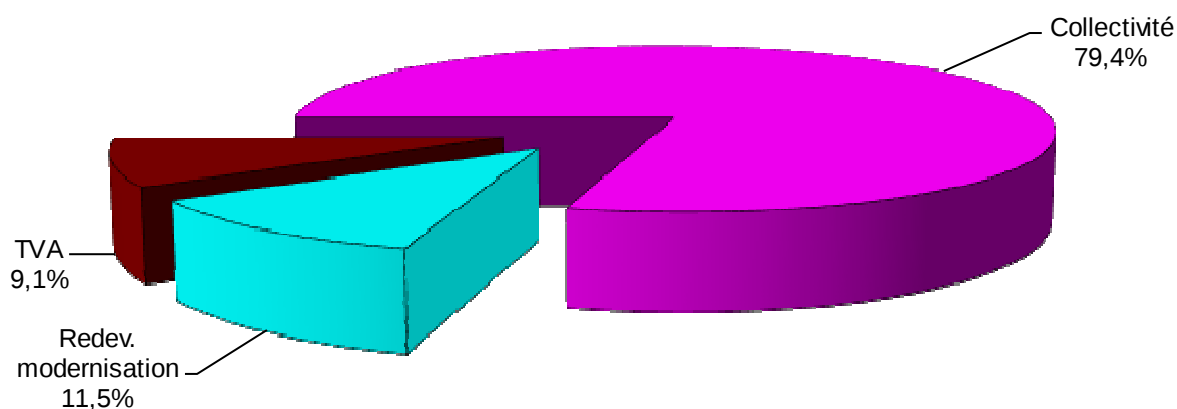
	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Collectivité	195,00	206,68	+5,99 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40	30,00	+2,04 %
TVA	0,00	23,67	
Total [€ TTC]	224,40	260,35	+16,02 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
+5,99 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

2,17 €/m³
 0,0022 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



GRAND COGNAC

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : CHATEAUNEUF 2017

tarif domestique de la commune

■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF –Chateaufneuf sur Charente

• Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	31,39	31,48	+0,29 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,713	0,715	+0,28 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	39,20	33,282	-15,10 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,50	1,4114	-5,91 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,245	0,25	+2,04 %
	TVA	10,0 %	10,0 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	116,95	117,28	+0,28 %
Collectivité	219,20	202,65	-7,55 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40	30,00	+2,04 %
TVA	36,56	34,99	-4,29 %
Total [€ TTC]	402,11	384,92	-4,27 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
-4,83 %

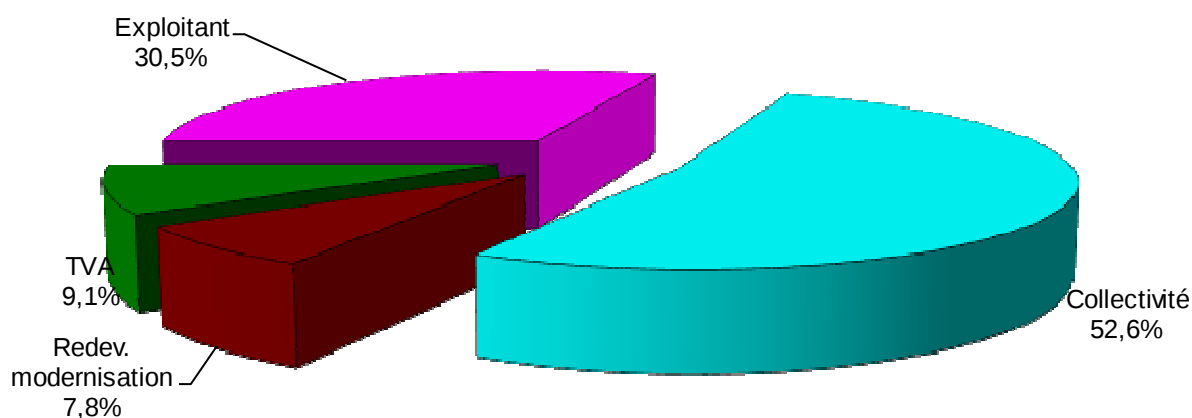
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

3,21 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0032 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



GRAND COGNAC

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : CHERVES-RICHEMONT

2017

tarif domestique

■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Cherves Richemont

• Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	32,50	32,52	+0,06 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,034	1,035	+0,10 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	0,00	1,70	
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,70	1,5072	-11,34 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,245	0,25	+2,04 %
	TVA	10,0 %	10,0 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	156,58	156,72	+0,09 %
Collectivité	204,00	182,56	-10,51 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40	30,00	+2,04 %
TVA	39,00	36,93	-5,31 %
Total [€ TTC]	428,98	406,21	-5,31 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
-5,91 %

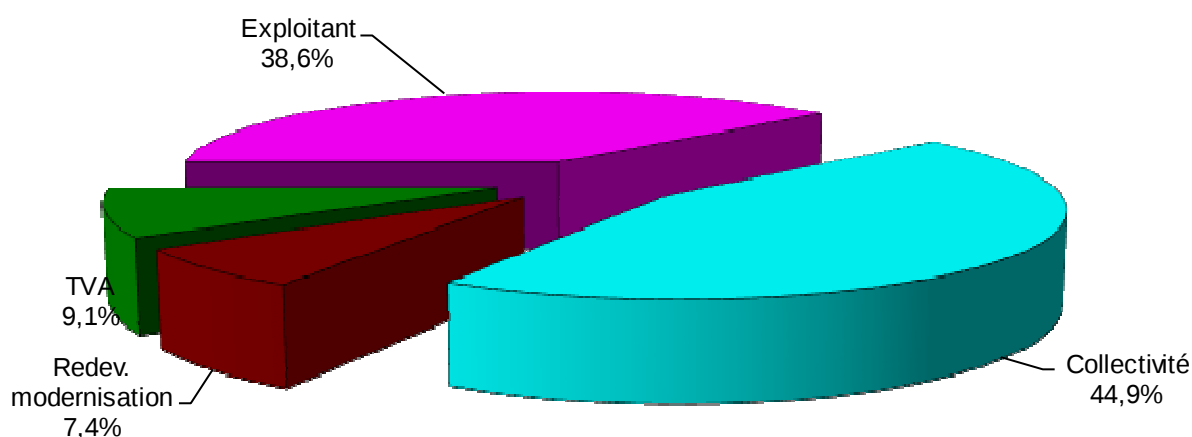
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

3,39 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0034 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - Foussignac

• Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	92,00	81,80	-11,09 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	2,0663	2,007	-2,87 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,245	0,25	+2,04 %
	TVA	10,0 %	10,0 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

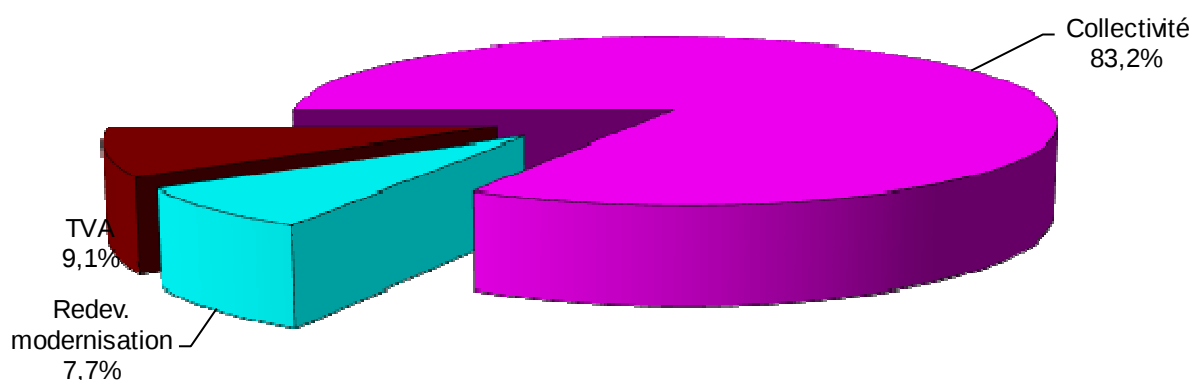
• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Collectivité	339,96	322,64	-5,09 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40	30,00	+2,04 %
TVA	36,94	35,26	-4,55 %
Total [€ TTC]	406,30	387,90	-4,53 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
-5,09 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 3,23 €/m³
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ : 0,0032 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Gensac la Pallue

• Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	70,00	64,20	-8,29 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,50	1,554	+3,60 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,245	0,25	+2,04 %
	TVA	0,0 %	10,0 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

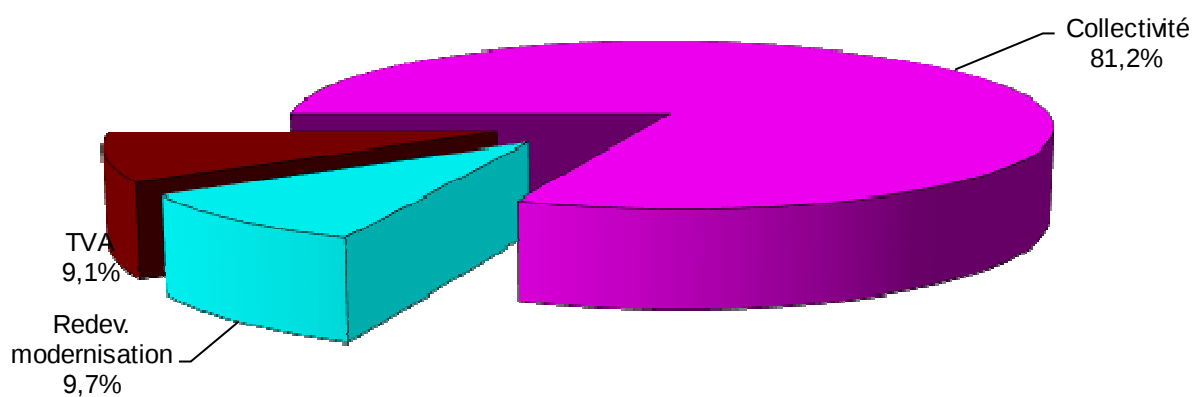
	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Collectivité	250,00	250,68	+0,27 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40	30,00	+2,04 %
TVA	0,00	28,07	
Total [€ TTC]	279,40	308,75	+10,50 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
+0,27 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

2,57 €/m³
 0,0026 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



GRAND COGNAC

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : GIMEUX

2017

tarif domestique

■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - Gimeux

• Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	41,00	41,46	+1,12 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,755	0,7630	+1,06 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	61,20	48,96	-20,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,64	0,715	+11,72 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,245	0,25	+2,04 %
	TVA	10,0 %	10,0 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	131,60	133,02	+1,08 %
Collectivité	138,00	134,76	-2,35 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40	30,00	+2,04 %
TVA	29,90	29,78	-0,40 %
Total [€ TTC]	328,90	327,56	-0,41 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
-0,68 %

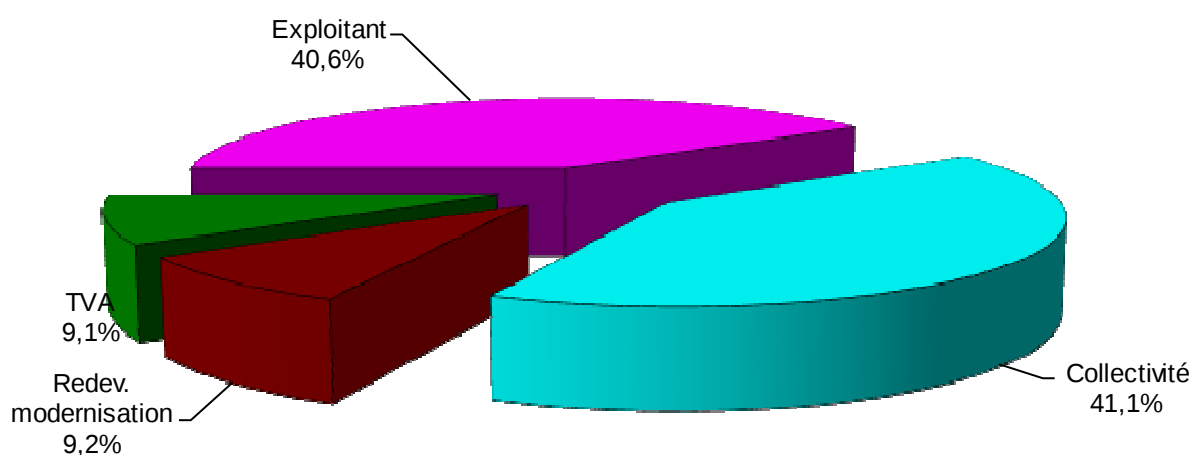
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,73 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0027 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - Hiersac

• Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	21,90	22,12	
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,749	0,757	+1,07 %
Part de la collectivité				
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	Abonnement ordinaire *	0,00	1,82	
	le m ³	1,00	1,0042	+0,42 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,245	0,25	+2,04 %
	TVA	10,0 %	10,0 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	111,78	112,96	-18,73 %
Collectivité	120,00	122,32	+0,42 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40	30,00	+2,04 %
TVA	26,12	26,53	-7,62 %
Total [€ TTC]	287,30	291,81	-7,60 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
-8,82 %

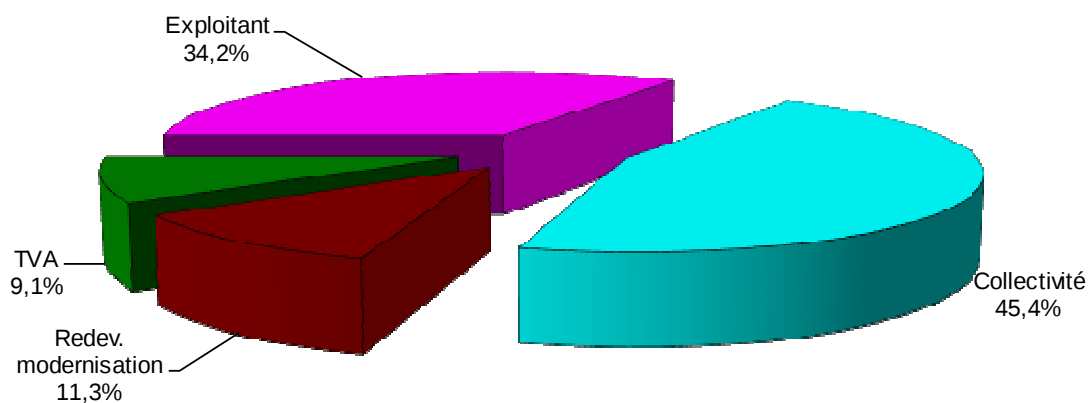
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,21 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0022 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



GRAND COGNAC

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : JARNAC

2017

tarif domestique

■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - Jarnac

- Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	33,62	33,66	+0,12 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,475	0,475	0,00 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	15,00	13,476	-10,16 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,8141	0,9103	+11,82 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,245	0,25	+2,04 %
	TVA	10,0 %	10,0 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	90,62	90,66	+0,04 %
Collectivité	112,69	122,71	+8,89 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40	30,00	+2,04 %
TVA	23,27	24,34	+4,60 %
Total [€ TTC]	255,98	267,71	+4,58 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+4,95 %

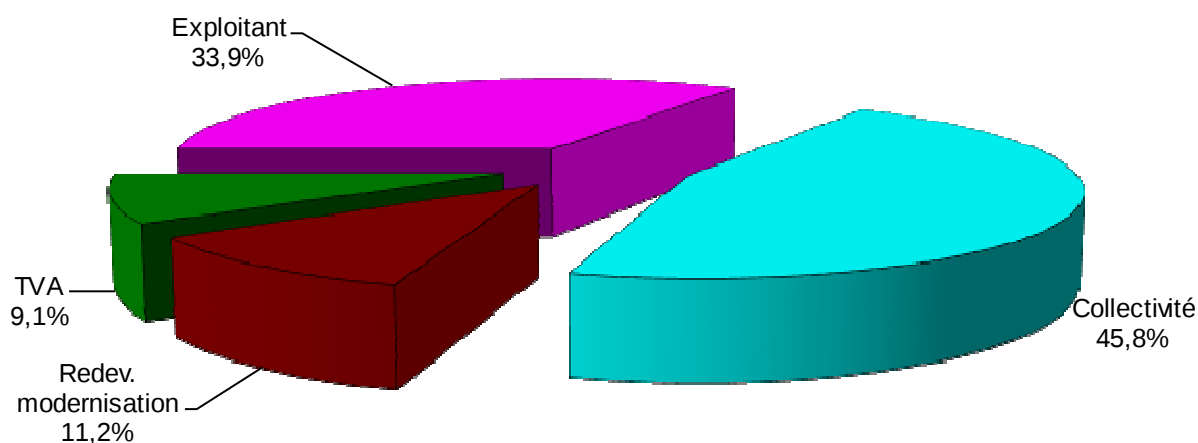
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,23 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0022 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Les Métairies

• Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	80,00	72,20	-9,75 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,80	1,794	-0,33 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,245	0,25	+2,04 %
	TVA	0,0 %	10,0 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

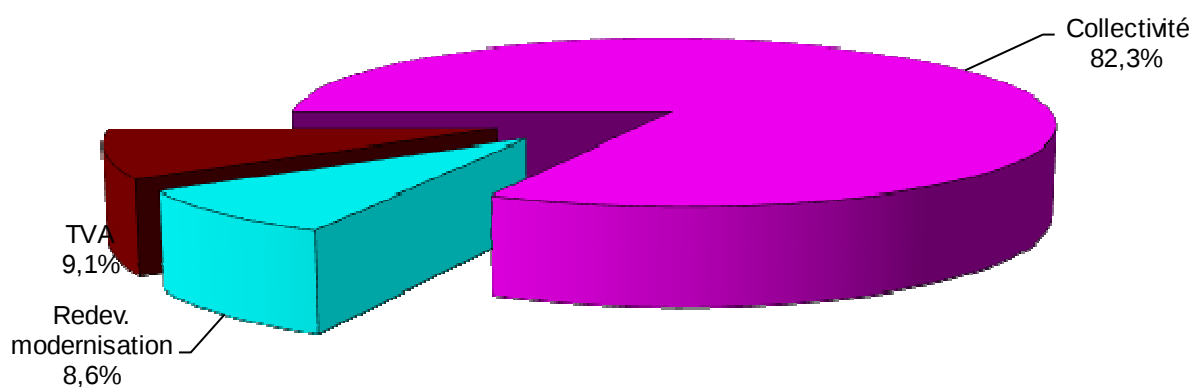
• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Collectivité	296,00	287,48	-2,88 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40	30,00	+2,04 %
TVA	0,00	31,75	
Total [€ TTC]	325,40	349,23	+7,32 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
-2,88 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 2,91 €/m³
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ : 0,0029 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



GRAND COGNAC

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : LIGNIERES SONNEVILLE 2017

tarif domestique

■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Lignières Sonneville

• Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	49,53	49,74	+0,42 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,0270	1,0313	+0,42 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	42,13	31,998	-24,05 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,95	0,9086	-4,36 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,245	0,25	+2,04 %
	TVA	10,0 %	10,0 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	172,77	173,50	+0,42 %
Collectivité	156,13	141,03	-9,67 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40	30,00	+2,04 %
TVA	35,83	34,45	-3,85 %
Total [€ TTC]	394,13	378,98	-3,84 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
-4,37 %

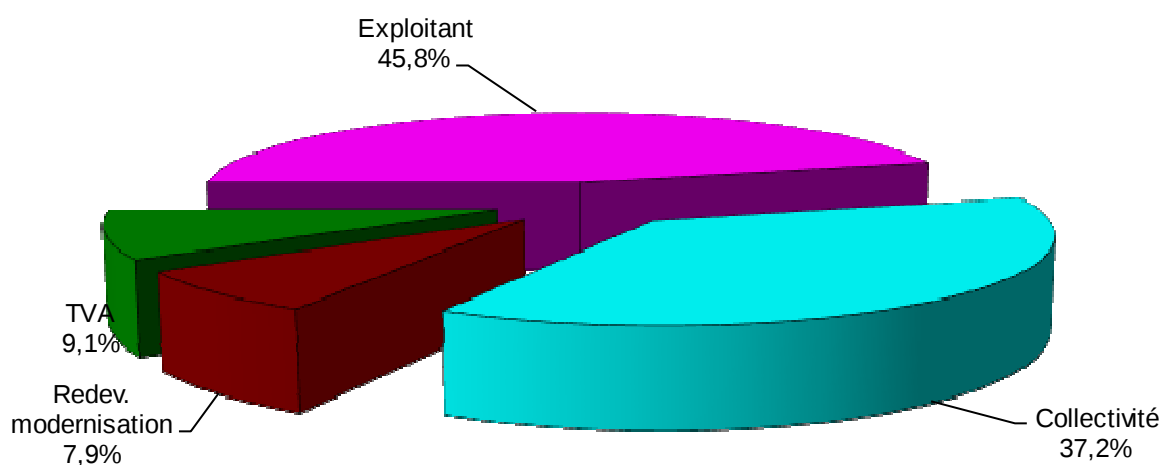
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

3,16 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0032 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



GRAND COGNAC

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : LOUZAC ST ANDRE 2017

tarif domestique

■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Louzac St André

• Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	0,00	8,20	
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,60	1,634	+2,12 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,245	0,25	+2,04 %
	TVA	0,0 %	10,0 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

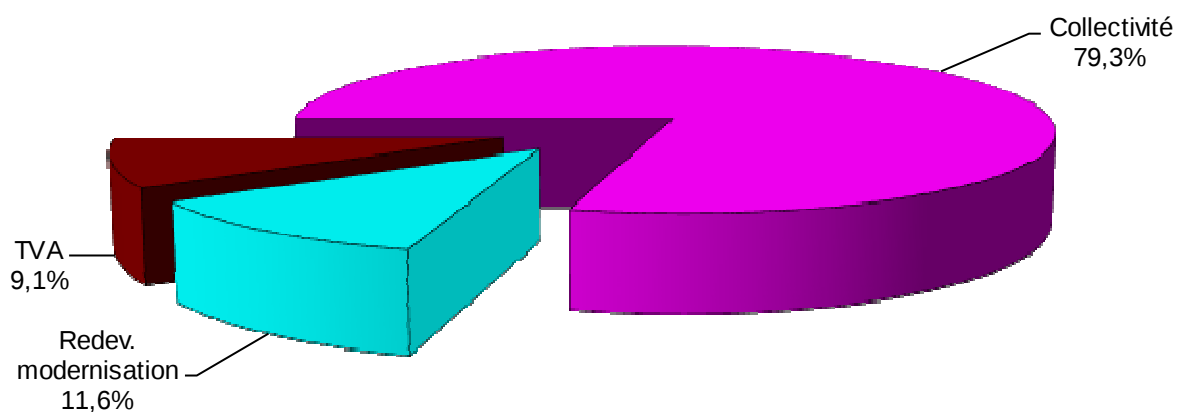
• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Collectivité	192,00	204,28	+6,40 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40	30,00	+2,04 %
TVA	0,00	23,43	
Total [€ TTC]	221,40	257,71	+16,40 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
+6,40 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 2,15 €/m³
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ : 0,0021 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



GRAND COGNAC

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : MERIGNAC

2017

tarif domestique

■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - Merignac

• Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	100,00	88,20	-11,80 %
Part proportionnelle [€ HT/m³] (tranches en m³/an)	N° 1 (0 à 300 m³)	2,00	1,954	-2,30 %
	N° 2 (301 à 600 m³)	1,50	1,954	+30,27 %
	N° 3 (au-delà de 600 m³)	1,00	1,954	+95,40 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,245	0,25	+2,04 %
	TVA	0,0 %	10,0 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

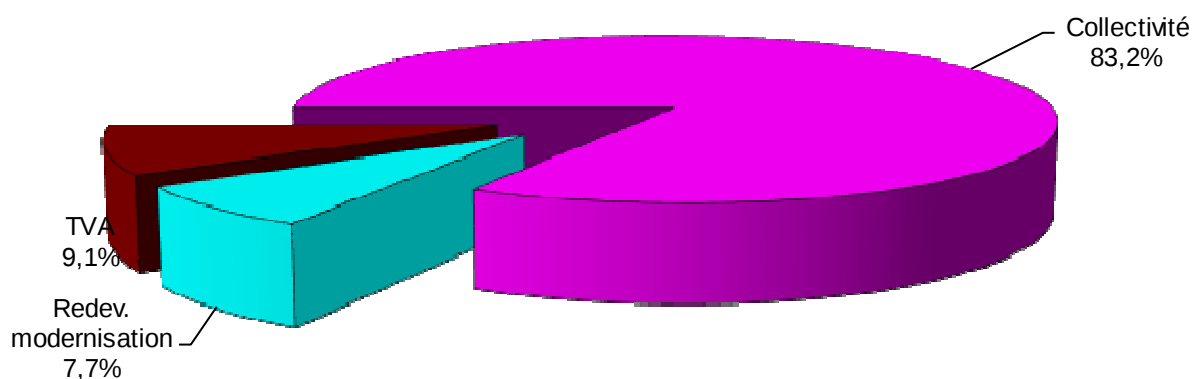
	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Collectivité	340,00	322,68	-5,09 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40	30,00	+2,04 %
TVA	0,00	35,27	
Total [€ TTC]	369,40	387,95	+5,02 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
-5,09 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

3,23 €/m³
 0,0032 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - Mesnac

• Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	50,00	48,20	-3,60 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	2,20	2,114	-3,91 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,245	0,25	+2,04 %
	TVA	0,0 %	10,0 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

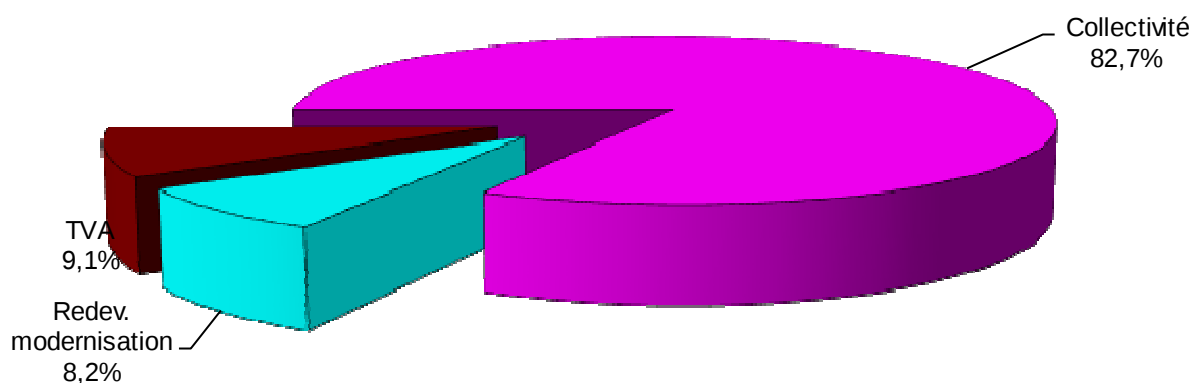
	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Collectivité	314,00	301,88	-3,86 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40	30,00	+2,04 %
TVA	0,00	33,19	
Total [€ TTC]	343,40	365,07	+6,31 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
-3,86 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

3,04 €/m³
 0,0030 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - Nercillac

• Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	80,90	72,92	-9,86 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,18	1,298	+10,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,245	0,25	+2,04 %
	TVA	0,0 %	10,0 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Collectivité	222,50	228,68	+2,78 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40	30,00	+2,04 %
TVA	0,00	25,87	
Total [€ TTC]	251,90	284,55	+12,96 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
+2,78 %

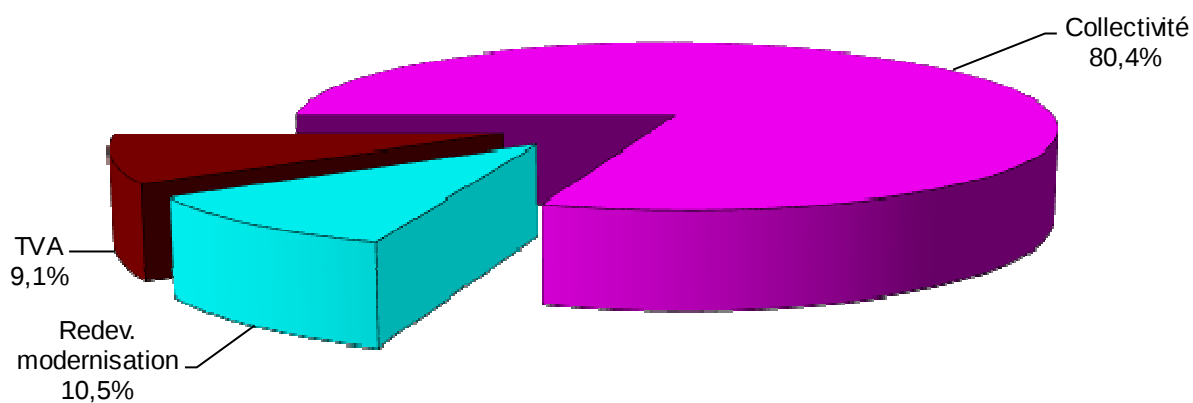
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,37 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0024 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



GRAND COGNAC

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : SAINT LAURENT DE COGNAC 2017

tarif domestique

■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT – ST LAURENT DE COGNAC

• Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	0,00	8,20	
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	2,40	2,274	-5,25 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,245	0,25	+2,04 %
	TVA	0,0 %	10,0 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

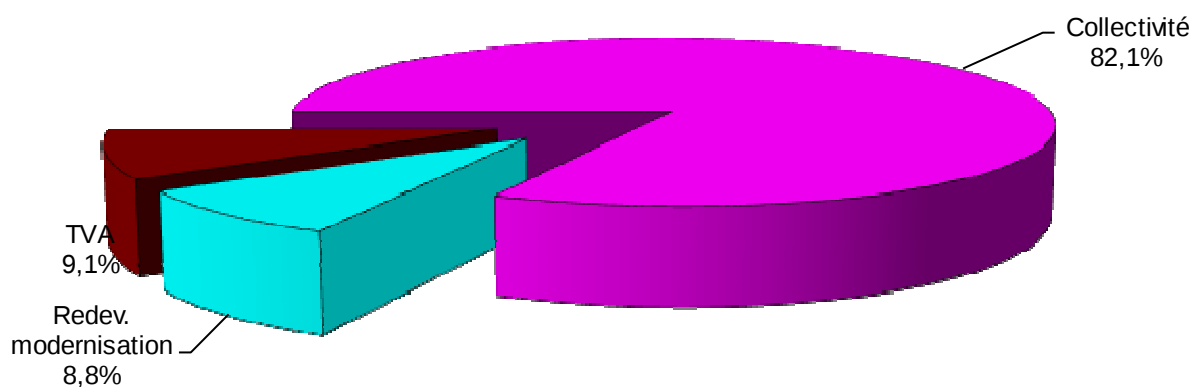
• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Collectivité	288,00	281,08	-2,40 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40	30,00	+2,04 %
TVA	0,00	31,11	
Total [€ TTC]	317,40	342,19	+7,81 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
-2,40 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 2,85 €/m³
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ : 0,0029 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



GRAND COGNAC

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : SEGONZAC

2017

tarif domestique

■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - Segonzac

• Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	47,00	45,80	-2,55 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,87	1,85	-1,07 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,245	0,25	+2,04 %
	TVA	0,0 %	10,0 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Collectivité	271,40	267,80	-1,33 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40	30,00	+2,04 %
TVA	0,00	29,78	
Total [€ TTC]	300,80	327,58	+8,90 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
-1,33 %

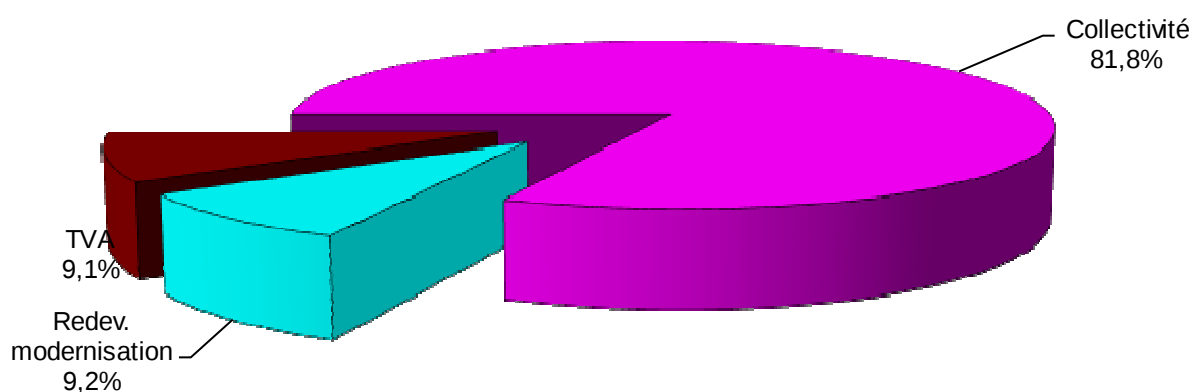
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,73 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0027 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – « Salles d'Angles »

• Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	52,00	49,80	-4,23 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	2,53	2,378	-6,01 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,245	0,25	+2,04 %
	TVA	0,0 %	10,0 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Collectivité	355,60	335,16	-5,75 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40	30,00	+2,04 %
TVA	0,00	36,52	
Total [€ TTC]	385,00	401,68	+4,33 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
-5,75 %

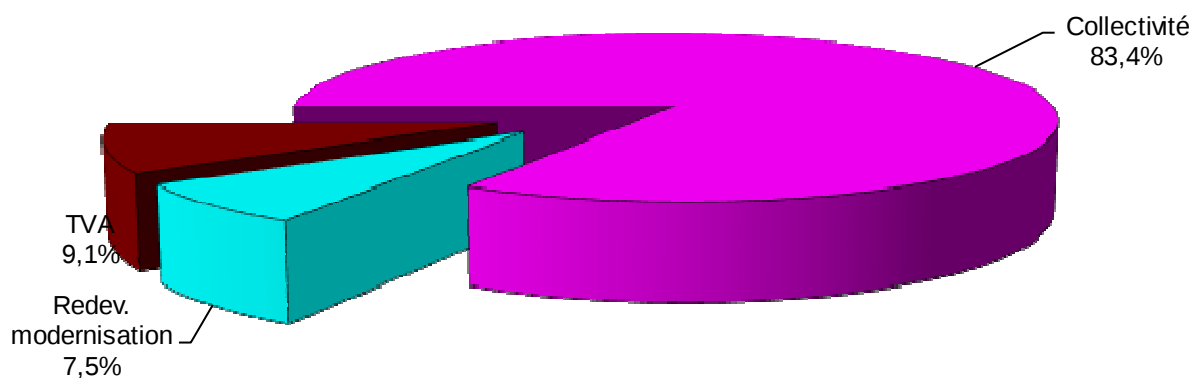
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

3,35 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0033 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Ex Sieaac

• Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	0,00	0,00	
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,8992	0,9144	+1,69 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	30,00	32,20	+7,33 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,765	0,7862	+2,77 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,245	0,25	+2,04 %
	TVA	10,0 %	10,0 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	107,90	109,73	+1,70 %
Collectivité	121,80	126,54	+3,89 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40	30,00	+2,04 %
TVA	25,91	26,63	+2,78 %
Total [€ TTC]	285,01	292,90	+2,77 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+2,86 %

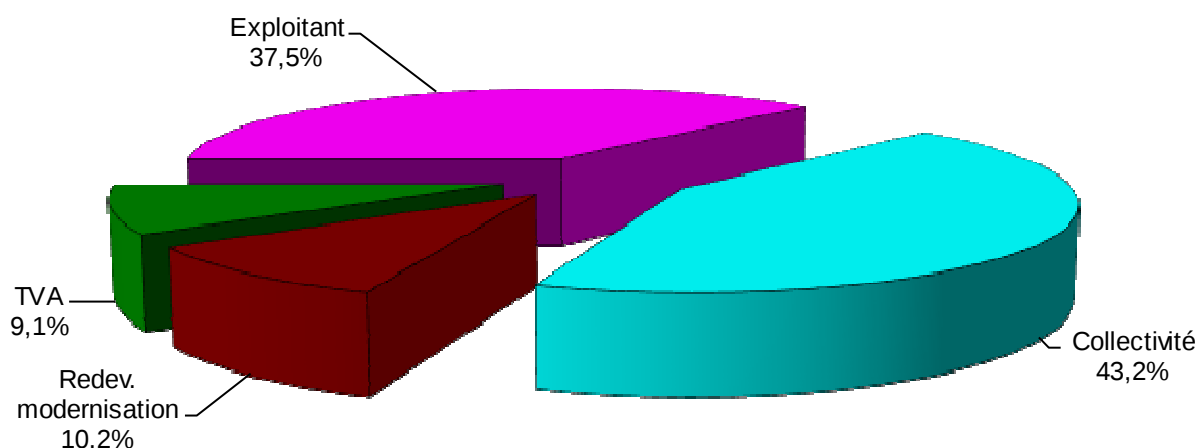
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,44 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0024 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - Sigogne

• Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	72,00	65,80	-8,61 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,94	1,106	+17,66 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,245	0,25	+2,04 %
	TVA	0,0 %	10,0 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

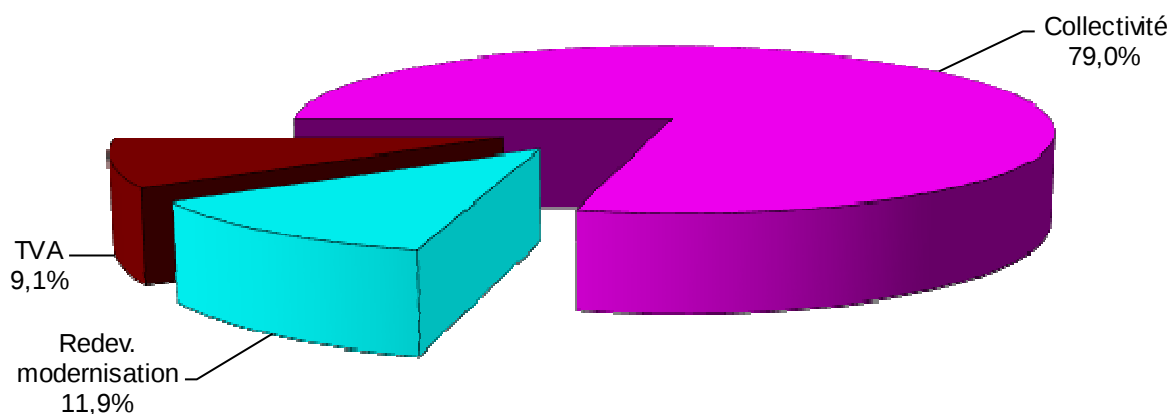
	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Collectivité	184,80	198,52	+7,42 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40	30,00	+2,04 %
TVA	0,00	22,85	
Total [€ TTC]	214,20	251,37	+17,35 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
+7,42 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

2,09 €/m³
 0,0021 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



GRAND COGNAC

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : SMER DE SEGONZAC 2017 tarif domestique Bourg Charente - Julienne - Gondeville - Mainxe

■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF BOURG CHARENTE - JULIENNE - GONDEVILLE - MAINXE

- Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/semestre]	Abonnement ordinaire *	72,50	66,20	-8,69 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	2,80	2,594	-7,36 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,245	0,25	+2,04 %
	TVA	0,0 %	10,0 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Collectivité	481,00	377,48	-21,52 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40	30,00	+2,04 %
TVA	0,00	40,75	
Total [€ TTC]	510,40	448,23	-12,18 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
-7,76 %

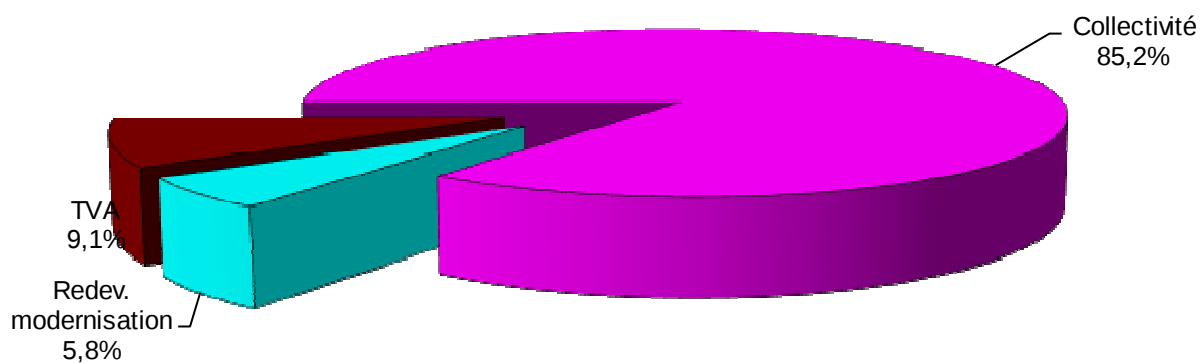
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

3,74 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0043 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ST MEME LES CARRIERES

• Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/semestre]	Abonnement ordinaire *	57,50	54,20	-5,74 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	2,20	2,114	-3,91 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,245	0,25	+2,04 %
	TVA	0,0 %	10,0 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Collectivité	379,00	307,88	-18,8 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40	30,00	+2,04 %
TVA	0,00	33,79	
Total [€ TTC]	408,40	371,67	-9,00%

Variation COLLECTIVITE (HT)
-4,46 %

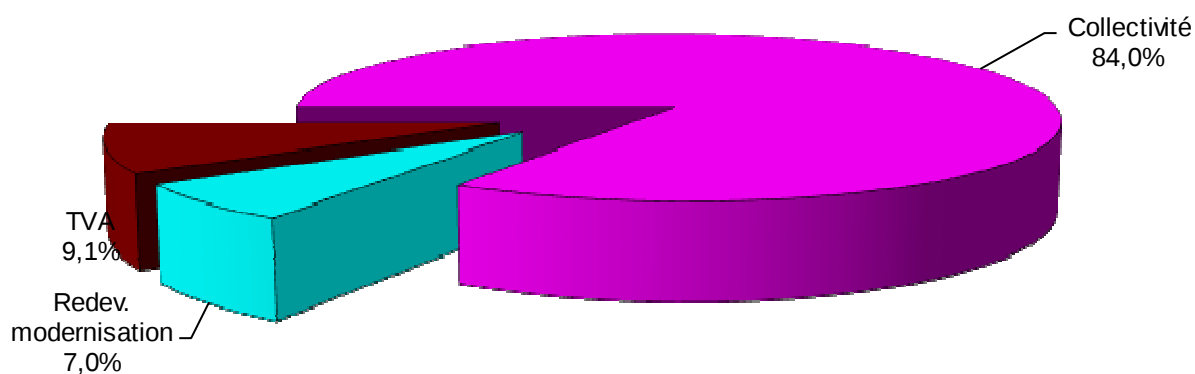
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

3,10 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0036 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF –Triac Lautrait

• Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	60,00	56,20	-6,33 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,95	1,914	-1,85 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,245	0,25	+2,04 %
	TVA	0,0 %	10,0 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Collectivité	294,00	285,88	-2,76 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40	30,00	+2,04 %
TVA	0,00	31,59	
Total [€ TTC]	323,40	347,47	+7,44 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
-2,76 %

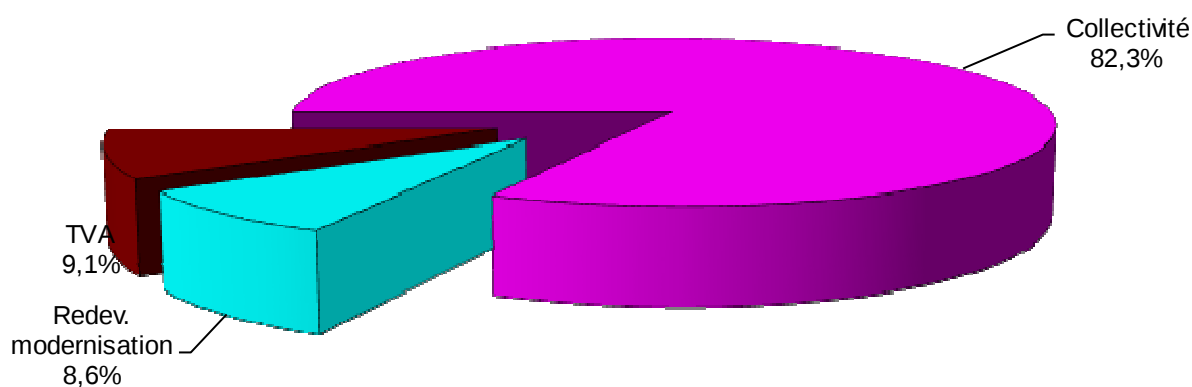
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,90 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

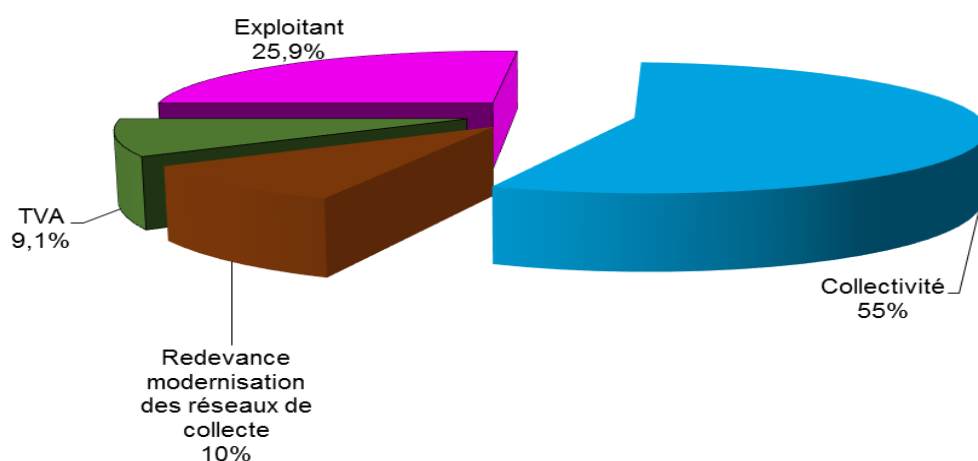
0,0029 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



Territoire	Exploitant	Collectivité	Redevance modernisation des réseaux de collecte	TVA	TOTAL (€TTC)	Abonnés	Prix du m3 (pour une facture 120 m3 TTC)
Ars	102,28	162,56	30,00	29,48	324,32	319	2,70
Boutiers St Trojan	0,00	322,68	30,00	35,27	387,95	538	3,23
Bréville	0,00	222,68	30,00	25,27	277,95	66	2,32
Chassors	0,00	206,68	30,00	23,67	260,35	450	2,17
Chateaufort su Charente	117,28	202,65	30,00	34,99	384,92	1126	3,21
Cherves-Richemont	156,72	182,56	30,00	36,93	406,21	656	3,39
Foussignac	0,00	322,64	30,00	35,26	387,90	276	3,23
Gensac la Pallue	0,00	250,68	30,00	28,07	308,75	721	2,57
Gimeux	133,02	134,76	30,00	29,78	327,56	325	2,73
Hiersac	112,96	122,32	30,00	26,53	291,81	489	2,43
Jarnac	90,66	122,71	30,00	24,34	267,71	2393	2,23
Javrezac	0,00	0,00	30,00	3,00	33,00		0,28
Les Métairies	0,00	287,48	30,00	31,75	349,23	300	2,91
Lignières Sonnevile	173,50	141,03	30,00	34,45	378,98	119	3,16
Louzac St André	0,00	204,28	30,00	23,43	257,71	190	2,15
Mérignac	0,00	322,68	30,00	35,27	387,95	135	3,23
Mesnac	0,00	301,88	30,00	33,19	365,07	155	3,04
Nercillac	0,00	228,68	30,00	25,87	284,55	245	2,37
Segonzac	0,00	267,80	30,00	29,78	327,58	619	2,73
SIEAAC	109,73	126,54	30,00	26,63	292,90	11720	2,44
SIAEPA de Salles d'Angles	0,00	335,16	30,00	36,52	401,68	758	3,35
Sigogne	0,00	198,52	30,00	22,85	251,37	420	2,09
SMER de Segonzac	0,00	377,48	30,00	40,75	448,23	659	3,74
SMER de Segonzac-St Meme	0,00	307,88	30,00	33,79	371,67		
Saint Laurent de Cognac	0,00	281,08	30,00	31,11	342,19	351	2,85
Triac Lautrait	0,00	285,88	30,00	31,59	347,47	215	2,90
Total	81,29	173,44	30,00	28,47	313,20	23245	2,61

Répartition au 1er janvier 2018



■ RECETTES D'EXPLOITATION

- Synthèse des Recettes

	Territoire	recettes collectivité 2016	recettes exploitant 2016	recettes collectivité 2017	recettes exploitant 2017
Régie	Boutiers St Trojan	121 413,28 €		1 415 864,39 €	
	Bréville	14 678,75 €			
	Chassors	74 566,50 €			
	Foussignac	81 816,11 €			
	Gensac la Pallue	103 878,27 €			
	Les Métairies	80 347,58 €			
	Louzac St André	38 976,66 €			
	Mérignac	29 966,50 €			
	Mesnac	36 989,88 €			
	Nercillac	41 111,26 €			
	Segonzac	115 000,00 €			
	SIAEPA de Salles d'Angles	189 810,00 €			
	Sigogne	65 325,91 €			
	SMER de Segonzac	250 571,01 €			
	Saint Laurent de Cognac	64 147,23 €			
	Triac Lautrait	49 077,70 €			
Affermage	Ars	47 746,41 €	28 656,60 €	36 972,04 €	18 222,78 €
	Chateaufort sur Charente	193 585,86 €	111 500,48 €	192 972,22 €	111 262,94 €
	Cherves-Richemont	92 119,60 €	70 134,19 €	110 444,20 €	88 237,04 €
	Gimeux	35 798,69 €	32 339,56 €	35 823,10 €	32 412,53 €
	Hiersac	36 122,70 €	37 623,75 €	36 387,18 €	38 716,54 €
	Jarnac	203 952,88 €	173 657,31 €	209 871,20 €	181 360,96 €
	Lignières Sonnevillie	12 330,38 €	16 812,49 €	14 966,29 €	17 483,32 €
	Javrezac	32 254,59 €	9 228,00 €	6 254,29 €	3 604,92 €
	SIEAAC	1 342 404,36 €	1 241 057,33 €	1 371 862,86 €	1 251 814,89 €
	Global	3 353 992,11 €	1 721 009,71 €	3 431 417,77 €	1 743 115,92 €

• *Synthèse des recettes des Exploitants*

Territoire	recettes facturation 2016	recettes facturation 2017
Ars	28 656,60 €	18 222,78 €
Chateauneuf sur Charente	111 500,48 €	111 262,94 €
Cherves-Richemont	70 134,19 €	88 237,04 €
Gimeux	32 339,56 €	32 412,53 €
Hiersac	37 623,75 €	38 716,54 €
Jarnac	173 657,31 €	181 360,96 €
Lignières Sonneville	16 812,49 €	17 483,32 €
Javrezac	9 228,00 €	3 604,92 €
SIEAAC	1 241 057,33 €	1 251 814,89 €
Global	1 721 009,71 €	1 743 115,92 €

Soit pour l'exploitant VEOLIA :

Territoire	recettes facturation 2016	recettes facturation 2017
Ars	28 656,60 €	18 222,78 €
Cherves-Richemont	70 134,19 €	88 237,04 €
Gimeux	32 339,56 €	32 412,53 €
Javrezac	9 228,00 €	3 604,92 €
SIEAAC	1 241 057,33 €	1 251 814,89 €
Global	1 381 415,68 €	1 394 292,16 €

Soit pour SAUR

Territoire	recettes facturation 2016	recettes facturation 2017
Chateauneuf sur Charente	111 500,48 €	111 262,94 €
Hiersac	37 623,75 €	38 716,54 €
Lignières Sonneville	16 812,49 €	17 483,32 €
Global	165 936,72 €	167 462,80 €

Soit pour AGUR

Territoire	recettes facturation 2016	recettes facturation 2017
Jarnac	173 657,31 €	181 360,96 €
Global	173 657,31 €	181 360,96 €

■ Indicateurs de performance du de l'assainissement collectif

■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points, globalement au niveau des parties A et B ci-dessous, est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (1)	oui : 10 points non : 0 point	
VP.254	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants	
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (2)	
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (3)	
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions (2)	
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	
VP.258	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	
	TOTAL	120	

(1) Conditions à remplir pour prendre en compte les points liés à la VP 253

(2) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 0, 1, 2, 3, 4 et 5 points

(3) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 10, 11, 12, 13, 14 et 15 points

Services	indice de connaissance et gestion patrimoniale du réseau
Ars	74
Boutiers St Trojan	73
Bréville	70
Chassors	90
Chateauneuf su Charente	75
Cherves-Richemont	70
Foussignac	88
Gensac la Pallue	15
Gimeux	86
Hiersac	74
Jarnac	90
Javrezac	70
Les Métairies	70
Lignières Sonnevile	73
Louzac St André	15
Mérignac	27
Mesnac	90
Nercillac	95
Segonzac	103
SIEAAC	75
SIAEPA de Salles d'Angles	110
Sigogne	80
SMER de Segonzac	100
Saint Laurent de Cognac	98
Triac Lautrait	100
GLOBAL	76

■ CONFORMITE DE LA COLLECTE

Le service chargé de la Police des eaux considère que la collecte des eaux usées est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 21 juillet 2015

• Taux de conformité pour le service

Le taux global de conformité de la collecte par rapport à la réglementation générale est de 100 %.

■ CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION

par rapport à la réglementation générale-arrêté ministériel du 21 juillet 2015

Le service chargé de la Police des eaux considère que les équipements d'épuration sont conformes ou non-conformes aux prescriptions de l'arrêté du 21 juillet 2015.

- *Taux de conformité pour le service*

Le taux global de conformité des équipements d'épuration par rapport à la réglementation générale est de 100 %.

■ CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION

par rapport à la réglementation générale-arrêté ministériel du 21 juillet 2015

Le service chargé de la Police des eaux considère que la performance des ouvrages d'épuration est conforme ou non-conforme aux prescriptions de l'arrêté du 21 juillet 2015

- *Taux de conformité pour le service*

Le taux global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration par rapport à la réglementation générale est de 83,60 %.

Les stations d'épurations suivantes ne sont pas conformes :

- Gensac la Pallue
- Cherves Richemeont - Orlut
- Jarnac

■ CONFORMITE DE L'EVACUATION DES BOUES POUR LE SIEAAC

Une filière est dite « conforme » si la filière de traitement est déclarée ou autorisée selon sa taille et si le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur. Les refus de dégrillage et les boues de curage ne sont pas pris en compte.

	2016	2017	Variation
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %	100 %	0,00 %

■ TAUX DE DEBORDEMENTS DANS LES LOCAUX DES USAGERS POUR LE SIEAAC

	2016	2017	Variation
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0,1	0	

Le nombre de débordements et d'inondations correspond au nombre de demandes d'indemnisation présentées par des tiers, usagers ou non du service. Le taux de débordement est obtenu en rapportant le nombre de demandes d'indemnisation au millier d'habitants desservis.

Les débordements résultant d'une obstruction du réseau due à l'utilisateur ne sont pas pris en compte.

■ NOMBRE DE POINTS DU RESEAU DE COLLECTE NECESSITANT DES INTERVENTIONS FREQUENTES DE CURAGE POUR LE SIEAAC

	2016	2017	Variation
Nombre de points du réseau de collecte des eaux usées (unitaire ou séparatif) nécessitant au moins deux interventions par an (préventives ou curatives). Ce nombre est rapporté à 100 km de réseaux de collecte des eaux usées, hors branchements	12,5	6,0	-52,13 %

■ RENOUVELLEMENT DES RESEAUX POUR LE SIEAAC

	2013	2014	2015	2016	2017
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	0,182	0,175	0,009	0	0

Taux moyen de renouvellement des réseaux : 0,0 %

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

■ INDICE DE CONNAISSANCE DES REJETS AU MILIEU NATUREL PAR LES RESEAUX DE COLLECTE DES EAUX USEES POUR LE SIEAAC

		nombre de points	points obtenus
	A. - Eléments communs à tous les types de réseaux :		
→	identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement) ;	20	20
	évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés) ;	10	
	réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en oeuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement ;	20	
	réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 décembre 1994 relatif à la surveillance des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées mentionnées aux articles L. 372-1-1 et L. 372-3 du code des communes ;	30	

réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats en application de l'arrêté du 22 décembre 1994 relatif à la surveillance des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées mentionnées aux articles L. 372-1-1 et L. 372-3 du code des communes ;	10	
connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur.	10	
B. - Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs :		
évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70 % du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant a minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total.	10	
C. - Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes :		
mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage.	10	
TOTAL	120	20

N.B. : Les éléments indiqués aux points B et C ne sont pris en compte que si la somme des points mentionnés au point A atteint 80. Pour des valeurs de l'indice comprises entre 0 et 80, l'acquisition de points supplémentaires est faite si les étapes précédentes sont réalisées, la valeur de l'indice correspondant à une progression dans la qualité de la connaissance du fonctionnement des réseaux.

■ TAUX D'IMPAYÉS POUR LE SIEAAC

Il correspond au taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N - 1.

Le montant facturé au titre de l'année N - 1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe Voies navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part « eau » et de la part « assainissement ». Sont exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers.

	2013	2014	2015	2016	2017
Taux d'impayés	0,71 %	0,64 %	0,73 %	0,85 %	1,26 %

■ Financement des

de l'assainissement collectif

■ TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE

- *Il n'y pas eu de travaux engagés au cours de l'exercice 2017 pour les services suivants :*

- Ars
- Boutiers St Trojan
- Bréville
- Chassors
- Chateauneuf sur Charente
- Gimeux
- Hiersac
- Jarnac
- Javrezac
- Les Métairies
- Lignières Sonneville
- Louzac Saint André
- Nercillac
- Segonzac
- « Sieaac »
- « Salles d'Angles »
- Sigogne
- « SMER Segonzac »
- Saint Laurent de Cognac
- Triac Lautrait

- *Les travaux engagés au cours de l'exercice concernent les services suivant sont :*

Service	Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions
Foussignac	Travaux d'extension	64 030 €	
Gensac	Travaux d'extension	27 526 €	
Mérignac	Travaux d'extension	24 572 €	
Mesnac	Réhabilitation de la station d'épuration	412 180 €	185 276 € (Agence de l'eau + Conseil Départemental)
	Total des travaux engagés	528 308 €	

■ ETAT DE LA DETTE

	2016	2017
Encours de la dette au 31 décembre	17 126 741,42 €	7 680 643,00 €
Remboursements au cours de l'exercice	3 567 778,62 €	584 852,44 €
dont en intérêts	559 284,79 €	208 016,77 €
dont en capital	3 008 493,83 €	376 835,67 €

■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2016	2017
Montant de la dotation aux amortissements	2 251 826,58 €	583 049,11 €

■ Actions de solidarité et de

dans le domaine de l'eau

■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE POUR LE SIEAAC

	2016	2017
montants des abandons de créance	1 980,00 €	48,00
dont part délégataire	1 980,00 €	48,00
dont part collectivité		
nombre de demandes reçues	29	1
nombre d'aides accordées		
montants des versements à un fonds de solidarité		
dont part délégataire		
dont part collectivité		

■ Prix global de l'eau et de

Les fiches ci-après présentent le prix global de l'eau et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m³.

■ **PRIX GLOBAL : ARS**

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2007 avec VEOLIA - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, Tarif du territoire Salles d'Angles
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2007 avec VEOLIA - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, Tarif de la communauté d'agglomération

**Prix global eau potable + assainissement collectif
pour un abonné consommant 120 m³**

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant			
du service d'eau potable	115,58 €	117,27 €	+1,46 %
de l'assainissement collectif	100,20 €	102,28 €	+2,08 %
Part de la collectivité			
pour le service d'eau potable	71,60 €	72,60 €	+1,40 %
pour l'assainissement collectif	164,90 €	162,56 €	-1,42 %
Agence de l'eau			
Redevance de pollution domestique	38,40 €	39,60 €	+3,13 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40 €	30,00 €	+2,04 %
Autre tiers			
pour le service d'eau potable	8,96 €	8,96 €	0,00 %
pour l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
TVA			
pour le service d'eau potable	12,90 €	13,11 €	+1,66 %
pour l'assainissement collectif	29,45 €	29,48 €	+0,12 %
Total TTC			
pour le service d'eau potable	247,44 €	251,54 €	+1,66 %
pour l'assainissement collectif	323,95 €	324,32 €	+0,12 %
TOTAL TTC GLOBAL	571,39 €	575,87 €	+0,78 %

■ **PRIX GLOBAL : BOUTIERS ST TROJAN**

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, régie, Tarif de la communauté d'agglomération
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, régie, Tarif de la communauté d'agglomération

Prix global eau potable + assainissement collectif

pour un abonné consommant 120 m³

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant			
du service d'eau potable	0,00 €	0,00 €	
de l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
Part de la collectivité			
pour le service d'eau potable	210,00 €	209,41 €	-0,28 %
pour l'assainissement collectif	340,00 €	322,68 €	-5,09 %
Agence de l'eau			
Redevance de pollution domestique	38,40 €	39,60 €	+3,13 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40 €	30,00 €	+2,04 %
Autre tiers			
pour le service d'eau potable	14,56 €	14,56 €	0,00 %
pour l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
TVA			
pour le service d'eau potable	0,00 €	14,50 €	
pour l'assainissement collectif	0,00 €	35,27 €	
Total TTC			
pour le service d'eau potable	262,96 €	278,07 €	+5,74 %
pour l'assainissement collectif	369,40 €	387,95 €	+5,02 %
TOTAL TTC GLOBAL	632,36 €	666,01 €	+5,32 %

■ PRIX GLOBAL : BREVILLE

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2017 avec VEOLIA - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, Tarif du territoire Merpins Soloire
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, régie, Tarif de la communauté d'agglomération

Prix global eau potable + assainissement collectif pour un abonné consommant 120 m³

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant du service d'eau potable de l'assainissement collectif	93,20 € 0,00 €	93,48 € 0,00 €	+0,30 %
Part de la collectivité pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	78,24 € 215,00 €	82,38 € 222,68 €	+5,29 % +3,57 %
Agence de l'eau Redevance de pollution domestique Redevance de modernisation des réseaux de collecte	38,40 € 29,40 €	39,60 € 30,00 €	+3,13 % +2,04 %
Autre tiers pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	9,10 € 0,00 €	9,10 € 0,00 €	0,00 %
TVA pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	12,04 € 0,00 €	12,35 € 25,27 €	+2,57 %
Total TTC pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	230,98 € 244,40 €	236,91 € 277,95 €	+2,57 % +13,73 %
TOTAL TTC GLOBAL	475,38 €	514,86 €	+8,30 %

■ PRIX GLOBAL : CHASSORS

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2007 avec la COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, Tarif du territoire Foussignac
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, régie, Tarif de la communauté d'agglomération

Prix global eau potable + assainissement collectif pour un abonné consommant 120 m³

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant			
du service d'eau potable	119,32 €	121,42 €	+1,76 %
de l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
Part de la collectivité			
pour le service d'eau potable	122,08 €	112,23 €	-8,07 %
pour l'assainissement collectif	195,00 €	206,68 €	+5,99 %
Agence de l'eau			
Redevance de pollution domestique	38,40 €	39,60 €	+3,13 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40 €	30,00 €	+2,04 %
Autre tiers			
pour le service d'eau potable	10,06 €	10,06 €	0,00 %
pour l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
TVA			
pour le service d'eau potable	15,94 €	15,58 €	-2,26 %
pour l'assainissement collectif	0,00 €	23,67 €	
Total TTC			
pour le service d'eau potable	305,80 €	298,89 €	-2,26 %
pour l'assainissement collectif	224,40 €	260,35 €	+16,02 %
TOTAL TTC GLOBAL	530,20 €	559,24 €	+5,48 %

■ **PRIX GLOBAL : CHATEAUNEUF SUR CHARENTE**

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2006 avec la société SAUR, Tarif du territoire « Chateauneuf »
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2014 avec la société SAUR, Tarif de la communauté d'agglomération

Prix global eau potable + assainissement collectif

pour un abonné consommant 120 m³

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant			
du service d'eau potable	108,55 €	108,55 €	0,00 %
de l'assainissement collectif	116,95 €	117,28 €	+0,28 %
Part de la collectivité			
pour le service d'eau potable	104,20 €	104,20 €	0,00 %
pour l'assainissement collectif	219,20 €	202,65 €	-7,55 %
Agence de l'eau			
Redevance de pollution domestique	38,40 €	39,60 €	+3,13 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40 €	30,00 €	+2,04 %
Autre tiers			
pour le service d'eau potable	12,60 €	15,00 €	+19,05 %
pour l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
TVA			
pour le service d'eau potable	14,51 €	14,70 €	+1,36 %
pour l'assainissement collectif	36,56 €	34,99 €	-4,27 %
Total TTC			
pour le service d'eau potable	278,26 €	282,05 €	+1,36 %
pour l'assainissement collectif	402,11 €	384,92 €	-4,27 %
TOTAL TTC GLOBAL	680,36 €	666,98 €	-1,97 %

■ PRIX GLOBAL : CHERVES-RICHEMONT

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2017 avec VEOLIA - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, Tarif du territoire Merpins Soloire
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2017 avec VEOLIA EAU - COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX, Tarif de la communauté d'agglomération

Prix global eau potable + assainissement collectif pour un abonné consommant 120 m³

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant			
du service d'eau potable	93,20 €	93,48 €	+0,30 %
de l'assainissement collectif	156,58 €	156,72 €	+0,09 %
Part de la collectivité			
pour le service d'eau potable	78,24 €	82,38 €	+5,29 %
pour l'assainissement collectif	204,00 €	182,56 €	-10,51 %
Agence de l'eau			
Redevance de pollution domestique	38,40 €	39,60 €	+3,13 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40 €	30,00 €	+2,04 %
Autre tiers			
pour le service d'eau potable	9,10 €	9,10 €	0,00 %
pour l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
TVA			
pour le service d'eau potable	12,04 €	12,35 €	+2,57 %
pour l'assainissement collectif	39,00 €	36,93 €	-5,31 %
Total TTC			
pour le service d'eau potable	230,98 €	236,91 €	+2,57 %
pour l'assainissement collectif	428,98 €	406,21 €	-5,31 %
TOTAL TTC GLOBAL	659,96 €	643,12 €	-2,55 %

■ PRIX GLOBAL : FOUSSIGNAC

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2007 avec VEOLIA - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, Tarif du territoire Foussignac
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, régie, Tarif de la communauté de commune

Prix global eau potable + assainissement collectif pour un abonné consommant 120 m³

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant du service d'eau potable de l'assainissement collectif	119,32 € 0,00 €	121,42 € 0,00 €	+1,76 %
Part de la collectivité pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	122,08 € 339,96 €	112,23 € 322,64 €	-8,07 % -5,09 %
Agence de l'eau Redevance de pollution domestique Redevance de modernisation des réseaux de collecte	38,40 € 29,40 €	39,60 € 30,00 €	+3,13 % +2,04 %
Autre tiers pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	10,06 € 0,00 €	10,06 € 0,00 €	0,00 %
TVA pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	15,94 € 36,94 €	15,58 € 35,26 €	-2,26 % -4,53 %
Total TTC pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	305,80 € 406,30 €	298,89 € 387,90 €	-2,26 % -4,53 %
TOTAL TTC GLOBAL	712,10 €	686,80 €	-3,55 %

■ **PRIX GLOBAL : GENSAC-LA-PALLUE**

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/04/2015 avec la société SAUR, Tarif du territoire « Segonzac »
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, régie, Tarif de la communauté de communes

Prix global eau potable + assainissement collectif

pour un abonné consommant 120 m³

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant			
du service d'eau potable	80,08 €	80,42 €	+0,42 %
de l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
Part de la collectivité			
pour le service d'eau potable	141,14 €	135,33 €	-4,12 %
pour l'assainissement collectif	250,00 €	250,68 €	+0,27 %
Agence de l'eau			
Redevance de pollution domestique	38,40 €	39,60 €	+3,13 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40 €	30,00 €	+2,04 %
Autre tiers			
pour le service d'eau potable	9,60 €	9,60 €	0,00 %
pour l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
TVA			
pour le service d'eau potable	14,81 €	14,57 €	-1,59 %
pour l'assainissement collectif	0,00 €	28,07 €	
Total TTC			
pour le service d'eau potable	284,03 €	279,52 €	-1,59 %
pour l'assainissement collectif	279,40 €	308,75 €	+10,50 %
TOTAL TTC GLOBAL	563,43 €	588,27 €	+4,41 %

■ **PRIX GLOBAL : GIMEUX**

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2007 avec VEOLIA - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, Tarif du territoire « Salles d'Angles »
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2006 avec la société VEOLIA EAU - COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX, Tarif de la communauté d'agglomération

**Prix global eau potable + assainissement collectif
pour un abonné consommant 120 m³**

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant			
du service d'eau potable	115,58 €	117,27 €	+1,46 %
de l'assainissement collectif	131,60 €	133,02 €	+1,08 %
Part de la collectivité			
pour le service d'eau potable	71,60 €	72,60 €	+1,40 %
pour l'assainissement collectif	138,00 €	134,76 €	-2,35 %
Agence de l'eau			
Redevance de pollution domestique	38,40 €	39,60 €	+3,13 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40 €	30,00 €	+2,04 %
Autre tiers			
pour le service d'eau potable	8,96 €	0,00 €	
pour l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
TVA			
pour le service d'eau potable	12,90 €	12,62 €	-2,16 %
pour l'assainissement collectif	29,90 €	29,78 €	-0,41 %
Total TTC			
pour le service d'eau potable	247,44 €	242,09 €	-2,16 %
pour l'assainissement collectif	328,90 €	327,56 €	-0,41 %
TOTAL TTC GLOBAL	576,34 €	569,65 €	-1,16 %

■ **PRIX GLOBAL : HIRSAC**

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2006 avec la société SAUR, Tarif du territoire « Chateauneuf »
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2016 avec la société SAUR, Tarif de la communauté d'agglomération

Prix global eau potable + assainissement collectif

pour un abonné consommant 120 m³

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant			
du service d'eau potable	108,55 €	108,55 €	0,00 %
de l'assainissement collectif	111,78 €	90,84 €	-18,73 %
Part de la collectivité			
pour le service d'eau potable	104,20 €	104,20 €	0,00 %
pour l'assainissement collectif	120,00 €	120,50 €	+0,42 %
Agence de l'eau			
Redevance de pollution domestique	38,40 €	39,60 €	+3,13 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40 €	30,00 €	+2,04 %
Autre tiers			
pour le service d'eau potable	12,60 €	15,00 €	+19,05 %
pour l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
TVA			
pour le service d'eau potable	14,51 €	14,70 €	+1,36 %
pour l'assainissement collectif	26,12 €	24,13 €	-7,60 %
Total TTC			
pour le service d'eau potable	278,26 €	282,05 €	+1,36 %
pour l'assainissement collectif	287,30 €	265,47 €	-7,60 %
TOTAL TTC GLOBAL	565,55 €	547,53 €	-3,19 %

■ PRIX GLOBAL : JARNAC

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2016 avec la société AGUR, Tarif du territoire Jarnac
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2016 avec la société AGUR, Tarif de la communauté d'agglomération – territoire Jarnac

Prix global eau potable + assainissement collectif

pour un abonné consommant 120 m³

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant			
du service d'eau potable	102,43 €	102,99 €	+0,55 %
de l'assainissement collectif	90,62 €	90,66 €	+0,04 %
Part de la collectivité			
pour le service d'eau potable	113,95 €	109,11 €	-4,25 %
pour l'assainissement collectif	112,69 €	122,71 €	+8,89 %
Agence de l'eau			
Redevance de pollution domestique	38,40 €	39,60 €	+3,13 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40 €	30,00 €	+2,04 %
Autre tiers			
pour le service d'eau potable	8,60 €	8,60 €	0,00 %
pour l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
TVA			
pour le service d'eau potable	14,49 €	14,32 €	-1,17 %
pour l'assainissement collectif	23,27 €	24,34 €	+4,58 %
Total TTC			
pour le service d'eau potable	277,87 €	274,62 €	-1,17 %
pour l'assainissement collectif	255,98 €	267,71 €	+4,58 %
TOTAL TTC GLOBAL	533,85 €	542,32 €	+1,59 %

■ PRIX GLOBAL : JARNAC

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2007 avec VEOLIA - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, Tarif du territoire Foussignac
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2016 avec la société AGUR, Tarif de la communauté d'agglomération – territoire Jarnac

Prix global eau potable + assainissement collectif

pour un abonné consommant 120 m³

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant			
du service d'eau potable	119,32 €	121,42 €	+1,76 %
de l'assainissement collectif	90,62 €	90,66 €	+0,04 %
Part de la collectivité			
pour le service d'eau potable	122,08 €	112,23 €	-8,07 %
pour l'assainissement collectif	112,69 €	122,71 €	+8,89 %
Agence de l'eau			
Redevance de pollution domestique	38,40 €	39,60 €	+3,13 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40 €	30,00 €	+2,04 %
Autre tiers			
pour le service d'eau potable	10,06 €	10,06 €	0,00 %
pour l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
TVA			
pour le service d'eau potable	15,94 €	15,58 €	-2,26 %
pour l'assainissement collectif	23,27 €	24,34 €	+4,58 %
Total TTC			
pour le service d'eau potable	305,80 €	298,89 €	-2,26 %
pour l'assainissement collectif	255,98 €	267,71 €	+4,58 %
TOTAL TTC GLOBAL	561,78 €	566,60 €	+0,86 %

■ PRIX GLOBAL : METAIRIES (LES)

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2007 avec VEOLIA - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, Tarif du territoire Foussignac
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, régie, Tarif de la communauté d'agglomération

Prix global eau potable + assainissement collectif pour un abonné consommant 120 m³

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant du service d'eau potable de l'assainissement collectif	119,32 € 0,00 €	121,42 € 0,00 €	+1,76 %
Part de la collectivité pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	122,08 € 296,00 €	112,23 € 287,48 €	-8,07 % -2,88 %
Agence de l'eau Redevance de pollution domestique Redevance de modernisation des réseaux de collecte	38,40 € 29,40 €	39,60 € 30,00 €	+3,13 % +2,04 %
Autre tiers pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	10,06 € 0,00 €	10,06 € 0,00 €	0,00 %
TVA pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	15,94 € 0,00 €	15,58 € 31,75 €	-2,26 %
Total TTC pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	305,80 € 325,40 €	298,89 € 349,23 €	-2,26 % +7,32 %
TOTAL TTC GLOBAL	631,20 €	648,12 €	+2,68 %

■ PRIX GLOBAL : LIGNIERES-SONNEVILLE

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2008 avec la société SAUR, Tarif du territoire « Criteuil »
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2013 avec la société SAUR, Tarif de la communauté d'agglomération

Prix global eau potable + assainissement collectif

pour un abonné consommant 120 m³

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant			
du service d'eau potable	133,31 €	135,39 €	+1,56 %
de l'assainissement collectif	172,77 €	173,50 €	+0,42 %
Part de la collectivité			
pour le service d'eau potable	136,92 €	126,41 €	-7,68 %
pour l'assainissement collectif	156,13 €	141,03 €	-9,67 %
Agence de l'eau			
Redevance de pollution domestique	38,40 €	39,60 €	+3,13 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40 €	30,00 €	+2,04 %
Autre tiers			
pour le service d'eau potable	10,60 €	10,60 €	0,00 %
pour l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
TVA			
pour le service d'eau potable	17,56 €	17,16 €	-2,26 %
pour l'assainissement collectif	35,83 €	34,45 €	-3,84 %
Total TTC			
pour le service d'eau potable	336,79 €	329,16 €	-2,26 %
pour l'assainissement collectif	394,13 €	378,98 €	-3,84 %
TOTAL TTC GLOBAL	730,92 €	708,14 €	-3,12 %

■ **PRIX GLOBAL : LOUZAC-SAINT-ANDRE**

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2017 avec VEOLIA - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, Tarif du territoire Merpins Soloire
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, régie, Tarif de la communauté d'agglomération

**Prix global eau potable + assainissement collectif
pour un abonné consommant 120 m³**

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant du service d'eau potable de l'assainissement collectif	93,20 € 0,00 €	93,48 € 0,00 €	+0,30 %
Part de la collectivité pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	78,24 € 192,00 €	82,38 € 204,28 €	+5,29 % +6,40 %
Agence de l'eau Redevance de pollution domestique Redevance de modernisation des réseaux de collecte	38,40 € 29,40 €	39,60 € 30,00 €	+3,13 % +2,04 %
Autre tiers pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	9,10 € 0,00 €	9,10 € 0,00 €	0,00 %
TVA pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	12,04 € 0,00 €	12,35 € 23,43 €	+2,57 %
Total TTC pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	230,98 € 221,40 €	236,91 € 257,71 €	+2,57 % +16,40 %
TOTAL TTC GLOBAL	452,38 €	494,62 €	+9,34 %

■ **PRIX GLOBAL : MERIGNAC**

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2007 avec VEOLIA - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, Tarif du territoire Foussignac
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, régie, Tarif de la communauté de communes

**Prix global eau potable + assainissement collectif
pour un abonné consommant 120 m³**

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant du service d'eau potable de l'assainissement collectif	119,32 € 0,00 €	121,42 € 0,00 €	+1,76 %
Part de la collectivité pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	122,08 € 340,00 €	112,23 € 322,68 €	-8,07 % -5,09 %
Agence de l'eau Redevance de pollution domestique Redevance de modernisation des réseaux de collecte	38,40 € 29,40 €	39,60 € 30,00 €	+3,13 % +2,04 %
Autre tiers pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	10,06 € 0,00 €	10,06 € 0,00 €	0,00 %
TVA pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	15,94 € 0,00 €	15,58 € 35,27 €	-2,26 %
Total TTC pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	305,80 € 369,40 €	298,89 € 387,95 €	-2,26 % +5,02 %
TOTAL TTC GLOBAL	675,20 €	686,84 €	+1,72 %

■ **PRIX GLOBAL : MESNAC**

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2017 avec VEOLIA - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, Tarif du territoire Merpins Soloire
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, régie, Tarif de la communauté d'agglomération

**Prix global eau potable + assainissement collectif
pour un abonné consommant 120 m³**

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant du service d'eau potable de l'assainissement collectif	93,20 € 0,00 €	93,48 € 0,00 €	+0,30 %
Part de la collectivité pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	78,24 € 314,00 €	82,38 € 301,88 €	+5,29 % -3,86 %
Agence de l'eau Redevance de pollution domestique Redevance de modernisation des réseaux de collecte	38,40 € 29,40 €	39,60 € 30,00 €	+3,13 % +2,04 %
Autre tiers pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	9,10 € 0,00 €	9,10 € 0,00 €	0,00 %
TVA pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	12,04 € 0,00 €	12,35 € 33,19 €	+2,57 %
Total TTC pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	230,98 € 343,40 €	236,91 € 365,07 €	+2,57 % +6,31 %
TOTAL TTC GLOBAL	574,38 €	601,98 €	+4,80 %

■ **PRIX GLOBAL : NERCILLAC**

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2017 avec VEOLIA - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, Tarif du territoire Merpins Soloire
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, régie, Tarif de la communauté d'agglomération

**Prix global eau potable + assainissement collectif
pour un abonné consommant 120 m³**

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant du service d'eau potable de l'assainissement collectif	93,20 € 0,00 €	93,48 € 0,00 €	+0,30 %
Part de la collectivité pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	78,24 € 222,50 €	82,38 € 228,68 €	+5,29 % +2,78 %
Agence de l'eau Redevance de pollution domestique Redevance de modernisation des réseaux de collecte	38,40 € 29,40 €	39,60 € 30,00 €	+3,13 % +2,04 %
Autre tiers pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	9,10 € 0,00 €	9,10 € 0,00 €	0,00 %
TVA pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	12,04 € 0,00 €	12,35 € 25,87 €	+2,57 %
Total TTC pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	230,98 € 251,90 €	236,91 € 284,55 €	+2,57 % +12,96 %
TOTAL TTC GLOBAL	482,88 €	521,46 €	+7,99 %

■ **PRIX GLOBAL : SAINT LAURENT DE COGNAC**

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2017 avec VEOLIA - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, Tarif du territoire Merpins Soloire
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, régie, Tarif de la communauté d'agglomération

**Prix global eau potable + assainissement collectif
pour un abonné consommant 120 m³**

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant du service d'eau potable de l'assainissement collectif	93,20 € 0,00 €	93,48 € 0,00 €	+0,30 %
Part de la collectivité pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	78,24 € 288,00 €	82,38 € 281,08 €	+5,29 % -2,40 %
Agence de l'eau Redevance de pollution domestique Redevance de modernisation des réseaux de collecte	38,40 € 29,40 €	39,60 € 30,00 €	+3,13 % +2,04 %
Autre tiers pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	9,10 € 0,00 €	9,10 € 0,00 €	0,00 %
TVA pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	12,04 € 0,00 €	12,35 € 31,11 €	+2,57 %
Total TTC pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	230,98 € 317,40 €	236,91 € 342,19 €	+2,57 % +7,81 %
TOTAL TTC GLOBAL	548,38 €	579,10 €	+5,60 %

■ PRIX GLOBAL : SEGONZAC

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/04/2015 avec la société SAUR, Tarif du territoire « Segonzac »
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, régie, Tarif de la communauté d'agglomération

Prix global eau potable + assainissement collectif

pour un abonné consommant 120 m³

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant			
du service d'eau potable	80,08 €	80,42 €	+0,42 %
de l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
Part de la collectivité			
pour le service d'eau potable	141,14 €	135,33 €	-4,12 %
pour l'assainissement collectif	271,40 €	267,80 €	-1,33 %
Agence de l'eau			
Redevance de pollution domestique	38,40 €	39,60 €	+3,13 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40 €	30,00 €	+2,04 %
Autre tiers			
pour le service d'eau potable	9,60 €	9,60 €	0,00 %
pour l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
TVA			
pour le service d'eau potable	14,81 €	14,57 €	-1,59 %
pour l'assainissement collectif	0,00 €	29,78 €	
Total TTC			
pour le service d'eau potable	284,03 €	279,52 €	-1,59 %
pour l'assainissement collectif	300,80 €	327,58 €	+8,90 %
TOTAL TTC GLOBAL	584,83 €	607,10 €	+3,81 %

■ **PRIX GLOBAL : GENTE, SALLES D'ANGLES, ST FORT SUR LE NE**

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2007 avec VEOLIA - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, Tarif du territoire « Salles d'Angles »
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, régie, Tarif de la communauté d'agglomération

**Prix global eau potable + assainissement collectif
pour un abonné consommant 120 m³**

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant du service d'eau potable de l'assainissement collectif	115,58 € 0,00 €	117,27 € 0,00 €	+1,46 %
Part de la collectivité pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	71,60 € 355,60 €	72,60 € 335,16 €	+1,40 % -5,75 %
Agence de l'eau Redevance de pollution domestique Redevance de modernisation des réseaux de collecte	38,40 € 29,40 €	39,60 € 30,00 €	+3,13 % +2,04 %
Autre tiers pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	8,96 € 0,00 €	8,96 € 0,00 €	0,00 %
TVA pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	12,90 € 0,00 €	13,11 € 36,52 €	+1,66 %
Total TTC pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	247,44 € 385,00 €	251,54 € 401,68 €	+1,66 % +4,33 %
TOTAL TTC GLOBAL	632,44 €	653,22 €	+3,29 %

■ **PRIX GLOBAL : CHATEAUBERNARD, COGNAC, SAINT BRICE**

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2008 avec VEOLIA - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, Tarif du territoire « Sieaac »
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2008 avec VEOLIA - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, Tarif du territoire « Sieaac »

**Prix global eau potable + assainissement collectif
pour un abonné consommant 120 m³**

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant			
du service d'eau potable	119,90 €	122,05 €	+1,79 %
de l'assainissement collectif	107,90 €	109,73 €	+1,70 %
Part de la collectivité			
pour le service d'eau potable	34,69 €	42,21 €	+21,68 %
pour l'assainissement collectif	121,80 €	126,54 €	+3,89 %
Agence de l'eau			
Redevance de pollution domestique	38,40 €	39,60 €	+3,13 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40 €	30,00 €	+2,04 %
Autre tiers			
pour le service d'eau potable	8,42 €	7,80 €	-7,36 %
pour l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
TVA			
pour le service d'eau potable	11,08 €	11,64 €	+5,09 %
pour l'assainissement collectif	25,91 €	26,63 €	+2,77 %
Total TTC			
pour le service d'eau potable	212,49 €	223,30 €	+5,09 %
pour l'assainissement collectif	285,01 €	292,90 €	+2,77 %
TOTAL TTC GLOBAL	497,50 €	516,20 €	+3,76 %

■ **PRIX GLOBAL : JAVREZAC**

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2017 avec VEOLIA - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, Tarif du territoire « Sieaac »
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2008 avec VEOLAI - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, Tarif du territoire « Sieaac »

**Prix global eau potable + assainissement collectif
pour un abonné consommant 120 m³**

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant			
du service d'eau potable	93,20 €	93,48 €	+0,30 %
de l'assainissement collectif	107,90 €	109,73 €	+1,70 %
Part de la collectivité			
pour le service d'eau potable	78,24 €	82,38 €	+5,29 %
pour l'assainissement collectif	121,80 €	126,54 €	+3,89 %
Agence de l'eau			
Redevance de pollution domestique	38,40 €	39,60 €	+3,13 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40 €	30,00 €	+2,04 %
Autre tiers			
pour le service d'eau potable	9,10 €	9,10 €	0,00 %
pour l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
TVA			
pour le service d'eau potable	12,04 €	12,35 €	+2,57 %
pour l'assainissement collectif	25,91 €	26,63 €	+2,77 %
Total TTC			
pour le service d'eau potable	230,98 €	236,91 €	+2,57 %
pour l'assainissement collectif	285,01 €	292,90 €	+2,77 %
TOTAL TTC GLOBAL	515,99 €	529,81 €	+2,68 %

■ PRIX GLOBAL : MERPINS

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2017 avec VEOLIA - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, Tarif du territoire Merpins Soloire
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2008 avec VEOLIA - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, Tarif du territoire « Sieaac »

Prix global eau potable + assainissement collectif pour un abonné consommant 120 m³

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant			
du service d'eau potable	93,20 €	93,48 €	+0,30 %
de l'assainissement collectif	107,90 €	109,73 €	+1,70 %
Part de la collectivité			
pour le service d'eau potable	78,24 €	82,38 €	+5,29 %
pour l'assainissement collectif	121,80 €	126,54 €	+3,89 %
Agence de l'eau			
Redevance de pollution domestique	38,40 €	39,60 €	+3,13 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40 €	30,00 €	+2,04 %
Autre tiers			
pour le service d'eau potable	9,10 €	9,10 €	0,00 %
pour l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
TVA			
pour le service d'eau potable	12,04 €	12,35 €	+2,57 %
pour l'assainissement collectif	25,91 €	26,63 €	+2,77 %
Total TTC			
pour le service d'eau potable	230,98 €	236,91 €	+2,57 %
pour l'assainissement collectif	285,01 €	292,90 €	+2,77 %
TOTAL TTC GLOBAL	515,99 €	529,81 €	+2,68 %

■ PRIX GLOBAL : SIGOGNE

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2007 avec VEOLIA - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, Tarif du territoire Foussignac
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, régie, Tarif de la communauté d'agglomération

Prix global eau potable + assainissement collectif pour un abonné consommant 120 m³

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant du service d'eau potable de l'assainissement collectif	119,32 € 0,00 €	121,42 € 0,00 €	+1,76 %
Part de la collectivité pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	122,08 € 184,80 €	112,23 € 198,52 €	-8,07 % +7,42 %
Agence de l'eau Redevance de pollution domestique Redevance de modernisation des réseaux de collecte	38,40 € 29,40 €	39,60 € 30,00 €	+3,13 % +2,04 %
Autre tiers pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	10,06 € 0,00 €	10,06 € 0,00 €	0,00 %
TVA pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	15,94 € 0,00 €	15,58 € 22,85 €	-2,26 %
Total TTC pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	305,80 € 214,20 €	298,89 € 251,37 €	-2,26 % +17,35 %
TOTAL TTC GLOBAL	520,00 €	550,26 €	+5,82 %

■ **PRIX GLOBAL : BOURG-CHARENTE, JULIENNE, GONDEVILLE, MAINXE**

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/04/2015 avec la société SAUR, Tarif du territoire « SMER Segonzac »
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, régie, Tarif de la communauté d'agglomération -Bourg Charente - Julienne - Gondeville - Mainxe

**Prix global eau potable + assainissement collectif
pour un abonné consommant 120 m³**

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant			
du service d'eau potable	80,08 €	80,42 €	+0,42 %
de l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
Part de la collectivité			
pour le service d'eau potable	141,14 €	135,33 €	-4,12 %
pour l'assainissement collectif	481,00 €	443,68 €	-7,76 %
Agence de l'eau			
Redevance de pollution domestique	38,40 €	39,60 €	+3,13 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40 €	30,00 €	+2,04 %
Autre tiers			
pour le service d'eau potable	9,60 €	9,60 €	0,00 %
pour l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
TVA			
pour le service d'eau potable	14,81 €	14,57 €	-1,59 %
pour l'assainissement collectif	0,00 €	47,37 €	
Total TTC			
pour le service d'eau potable	284,03 €	279,52 €	-1,59 %
pour l'assainissement collectif	510,40 €	521,05 €	+2,09 %
TOTAL TTC GLOBAL	794,43 €	800,57 €	+0,77 %

■ **PRIX GLOBAL : SAINT MEME LES CARRIERES**

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/04/2015 avec la société SAUR, Tarif du syndicat
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, régie, Tarif St Même les Carrieres

Prix global eau potable + assainissement collectif

pour un abonné consommant 120 m³

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant			
du service d'eau potable	80,08 €	80,42 €	+0,42 %
de l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
Part de la collectivité			
pour le service d'eau potable	141,14 €	135,33 €	-4,12 %
pour l'assainissement collectif	379,00 €	362,08 €	-4,46 %
Agence de l'eau			
Redevance de pollution domestique	38,40 €	39,60 €	+3,13 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	29,40 €	30,00 €	+2,04 %
Autre tiers			
pour le service d'eau potable	9,60 €	9,60 €	0,00 %
pour l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
TVA			
pour le service d'eau potable	14,81 €	14,57 €	-1,59 %
pour l'assainissement collectif	0,00 €	39,21 €	
Total TTC			
pour le service d'eau potable	284,03 €	279,52 €	-1,59 %
pour l'assainissement collectif	408,40 €	431,29 €	+5,60 %
TOTAL TTC GLOBAL	692,43 €	710,81 €	+2,65 %

■ PRIX GLOBAL : TRIAC-LAUTRAIT

Eau potable	Collectivité : GRAND COGNAC, affermage du 01/01/2007 avec VEOLIA - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, Tarif du territoire Foussignac
Assainissement collectif	Collectivité : GRAND COGNAC, régie, Tarif de la communauté d'agglomération

Prix global eau potable + assainissement collectif pour un abonné consommant 120 m³

	1er jan 2017	1er jan 2018	évolution
Part de l'exploitant du service d'eau potable de l'assainissement collectif	119,32 € 0,00 €	121,42 € 0,00 €	+1,76 %
Part de la collectivité pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	122,08 € 294,00 €	112,23 € 285,88 €	-8,07 % -2,76 %
Agence de l'eau Redevance de pollution domestique Redevance de modernisation des réseaux de collecte	38,40 € 29,40 €	39,60 € 30,00 €	+3,13 % +2,04 %
Autre tiers pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	10,06 € 0,00 €	10,06 € 0,00 €	0,00 %
TVA pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	15,94 € 0,00 €	15,58 € 31,59 €	-2,26 %
Total TTC pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	305,80 € 323,40 €	298,89 € 347,47 €	-2,26 % +7,44 %
TOTAL TTC GLOBAL	629,20 €	646,36 €	+2,73 %